

# L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Volume XXIV, numéro 2 (59), juin 2001 7,95\$

## **CÉLINE DION : ses grands-parents maternels**

«Vocabulaire micmac»

Barrage McCormick

Sainte-Flavie : la grange à dîme

Journal nautique de William Wakeham



## L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire  
du Saint-Laurent

(Auparavant Revue d'histoire du Bas-  
Saint-Laurent)

Publiée deux fois l'an par le GRIDEQ de  
l'Université du Québec à Rimouski (le  
Groupe de recherche interdisciplinaire  
sur le développement régional, de l'Est  
du Québec et la Société d'histoire du  
Bas-Saint-Laurent).

**Comité de rédaction:**

Paul LAROCQUE, historien

Jean LARRIVÉE, agent de recherche au  
GRIDEQ

Pierre COLLINS, archiviste à la biblio-  
thèque de l'UQAR

**Graphiste:**

Richard FOURNIER, Service des com-  
munications UQAR

**Traitement de texte:**

Jean Larrivée

**Impression:**

Transcontinental Impression

Impression des Associés (Rimouski)

**Politique rédactionnelle:**

Les personnes intéressées à publier  
des articles, notes de recherche, notes  
biographiques ou comptes rendus  
peuvent faire parvenir leurs ma-  
nuscrits ou disquettes (WORD PC) en  
tout temps. Les textes devront être sur  
un format 8,5 x 11 à **double interligne**  
avec un maximum de **15 pages**.

Il n'est pas nécessaire d'être un spé-  
cialiste pour publier dans la revue  
**L'Estuaire**. Le comité de rédaction  
peut, dans certains cas, assurer un  
support technique aux auteurs. Les  
textes sont lus par le comité et recom-  
mandés, selon le cas pour publication.  
Les auteurs demeurent cependant  
responsables du contenu de leurs  
textes. Une invitation cordiale est faite  
aux intéressés.

**Dépôts légaux:**

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, L'Estuaire,  
2001

La reproduction des textes et des pho-  
tographies est interdite sans la permis-  
sion du Comité de la revue

**Photographie de la page couverture:**

la famille Tanguay prise en 1939 dans  
le rang 9 de Saint-Bernard-des-Lacs. De  
gauche à droite, première rangée,  
Annette, Achille, J. Noël Chabanel,  
Antoinette et Jacqueline. Deuxième  
rangée, Thérèse (**maman Dion**), Louis-  
Olivier, Lauréat, Valmont, Henri et  
Jeanne (collection famille Tanguay).

## Sommaire

L'Estuaire

Volume XXIV, numéro 2 (59), juin 2001

	Page
<b>Éditorial</b> .....	2
<i>Jean Larrivée</i>	
<b>Achille Tanguay et Antoinette Sergerie: les grands-parents maternels de Céline Dion</b> .....	3
<i>Clément Fortin</i>	
<b>Pour rappeler une étape importante du développement de Baie-Comeau</b> .....	8
<i>Pascal Parent</i>	
<b>Le «Vocabulaire micmac» de Joseph Hamel. L'histoire d'une cueillette de données linguistiques. Partie 1: Contexte linguistique et milieu de vie</b> .....	10
<i>Mario Mimeault</i>	
<b>Donat Couture: journalier, bûcheron, menuisier...</b> .....	22
<i>Sophie Couture</i>	
<b>La grange à dîme de Sainte-Flavie: vestige d'une paroisse agricole</b> .....	24
<i>Julie Boivin</i>	
<b>Vieux écrits: Extraits du journal nautique de «La Canadienne» vapeur préposé à la protection des pêcheries de W. Wakeham. Texte présenté par Paul Larocque.</b> . . . . .	30
<b>Nouvelles brèves</b> .....	36
<i>Euchariste Morin et Jean Larrivée</i>	
<b>Des livres à lire!</b> .....	37
<i>Jean Larrivée</i>	

**Pour s'abonner à la Revue:**

(deux numéros par année)

Individu	20 \$	Individu (soutien)	25 \$
Institution	35 \$	Institution (soutien)	50 \$

Faire votre chèque au nom de

**La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent**

et expédiez votre commande à:

Pierre Collins 300, allée des Ursulines

Rimouski, Québec, G5L 3A1

418-723-1986 poste 1669

Visitez notre site WEB: <http://www3.uqar.quebec.ca/grideq/>

**C**éline Dion! Une artiste de renommée internationale dont on entend parler presque à chaque semaine dans les journaux, les revues, à la télévision et à la radio. Qui aurait cru qu'un jour la revue **L'Estuaire** publierait un article sur les grands-parents maternels de cette vedette québécoise? Un de nos collaborateurs, l'avocat Clément Fortin, retrace pour nous la vie rude et parfois difficile d'Achille Tanguay et Antoinette Sergerie, ancêtres de Céline Dion. Ils ont vécu un certain temps dans notre région, notamment à Sainte-Anne-des-Monts et à Saint-Bernard-des-Lacs. Ce village a été fondé en 1932 par des habitants qui y pratiquèrent l'agriculture et l'exploitation forestière.

Malheureusement, Saint-Bernard-des-Lacs, situé à quelques kilomètres de Sainte-Anne-des-Monts, faisait partie de la liste des paroisses que le Bureau d'aménagement du Québec (BAEQ) souhaitait fermer. Ce qui arriva...



## Éditorial

Connaissez-vous le barrage McCormick sur la rivière Manicouagan? Pascal Parent nous remémore la construction et l'inauguration par Maurice Duplessis de ce barrage hydro-électrique dont c'était le 50<sup>e</sup> anniversaire en mai 2001. Quant au prolifique Mario Mimeault, il nous présente un texte étoffé sur un arpenteur du nom de Joseph Hamel qui a recensé «un vocabulaire micmac» lors d'une exploration gaspésienne effectuée en 1833. Nous vous livrons cet été la première partie de ce texte intitulé «Contexte linguistique et milieu de vie».

Julie Boivin, une nouvelle collaboratrice à notre revue d'histoire, nous présente un vestige patrimonial intéressant: la grange à dîme de Sainte-Flavie où les curés de l'époque entassaient les produits agricoles de leurs commettants. Sophie Couture retrace pour nous quelques pans de la vie de son père Donat Couture. Dans la section *Vieux écrits*, Paul Larocque nous suggère la lecture d'un extrait du journal nautique de *La Canadienne* rédigé en 1881 par W. Wakeham. Vous ferez un périple étonnant de la Gaspésie aux Îles-de-la-Madeleine, en passant par Anticosti et la Basse-Côte-Nord. De quoi vous inciter à prendre vos vacances dans cette superbe région de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent! Avec en mains le numéro de juin 2001 de la revue **L'Estuaire** naturellement...

**Jean Larrivée**

**Pour Pierre Collins et Paul Larocque du Comité de rédaction**

# Achille Tanguay et Antoinette Sergerie: les grands-parents maternels de Céline Dion

Clément Fortin<sup>1</sup>

Au cours de ma recherche pour écrire cette courte biographie d'Achille Tanguay et d'Antoinette Sergerie, les grands-parents de Céline Dion, j'ai pu constater en causant avec des survivants de Saint-Bernard-des-Lacs que je pourrais y consacrer tout un ouvrage. Néanmoins, je me limiterai aux années qu'ils ont vécues en Gaspésie. Les témoignages que j'ai entendus m'ont touché. «*Trente années de notre vie perdues à jamais!*» se sont écriés certains d'entre eux. Fernand Pelletier et son épouse, des pionniers de Saint-Bernard-des-Lacs, m'ont confié qu'ils en étaient sortis plus pauvres qu'à leur arrivée.

## La naissance d'Achille<sup>2</sup>-Lauréat Tanguay

L'arrière-grand-père de Céline Dion, Archille Tanguay est né à Québec, le 12 avril 1850. En 1871, il épouse Florida Bouffard, à Saint-Vallier. Une fille naît de cette union. On la prénomme Amélia. Florida décède en 1874.

Le 16 septembre 1876, il convole en secondes noces avec Malvina Parent à l'Ancienne-Lorette. Le couple met au monde six garçons dont Achille<sup>3</sup>-Lauréat, le grand-père de Céline Dion, qui est né à Charlesbourg le 12 novembre 1893. Pendant 25 ans, Archille, père, exerce le métier de boulanger-pâtissier à Charlesbourg. Malvina, l'arrière-grand-mère de Céline, meurt en 1894.

## De Charlesbourg à Sainte-Anne-des-Monts

Archille épouse en troisièmes noces Agnès Dugas. Née à Sainte-Anne-des-Monts en 1851, elle habite à Québec. Le mariage a lieu à l'église Notre-Dame, à Québec, le 23 novembre 1897.

André Dugas, le père d'Agnès possède une ferme dans le rang 3 de Sainte-Anne-des-Monts. Pour inci-

ter son gendre à venir s'installer près de lui, il lui offre une terre non défrichée. Au printemps de 1899, Archille arrive avec son fils Joseph pour défricher la terre et construire les bâtiments. Sa femme vient le rejoindre avec Alphonse, Wellie et Achille. Ernest et Hermé-négilde ne suivent pas leur père dans ce nouvel

établissement puisqu'ils se trouvent du travail en Nouvelle-Angleterre.

Archille décède le 20 mai 1919, à l'âge de 69 ans. C'est dans le cimetière de Sainte-Anne-des-Monts qu'il est inhumé. Quelques années plus tard, Agnès le suit au tombeau le 22 avril 1921, à l'âge de 70 ans.

## Le premier Tanguay au Canada

Sr Adéline Tanguay s.p.c., une cousine de Thérèse Tanguay (maman Dion), a dressé la généalogie de sa famille. Je la remercie d'avoir facilité ma tâche. En vérité, en partant de son travail, il ne me restait qu'à ajouter à la huitième génération le nom de Thérèse Tanguay (maman Dion) et à la neuvième, celui de Céline pour avoir la lignée complète du premier ancêtre canadien jusqu'à Céline. Les Tanguay sont originaires de Plou-diry, en Bretagne, France. Jean Tanguay est le premier à venir s'établir au Canada. Il épouse Marie Brochu le 6 février 1692 à St-Jean, île d'Orléans. Pour la suite, je vous réfère au tableau que je reproduis à la fin de mon texte<sup>4</sup>.

## Achille, à l'école

Achille fréquente l'école primaire à Sainte-



Photo de la famille Tanguay prise en 1939 dans le rang 9 de Saint-Bernard-des-Lacs. De gauche à droite, première rangée, Annette, Achille, J. Noël Chabanel, Antoinette et Jacqueline. Deuxième rangée, Thérèse (maman Dion), Louis-Olivier, Lauréat, Valmont, Henri et Jeanne (collection famille Tanguay).

Anne-des-Monts et termine sa 6<sup>e</sup> année. Comme tous les fils de cultivateur, il travaille sur la terre de son père jusqu'à son mariage. Puis il décide de voler de ses propres ailes. Pour ce faire, il apprend les métiers de menuisier et de charpentier. C'est sur le tas qu'il en fait l'apprentissage en trimant sur plusieurs chantiers forestiers de la Gaspésie. Tout en s'initiant à ces métiers, il fait quelques économies en rêvant de la maison qu'il construira un beau jour. Mais comme tous les travailleurs de son temps, il exercera plusieurs métiers pour gagner sa vie.

### Achille épouse Antoinette

Au cours de ses pérégrinations dans les forêts de la vallée de la Matapédia, Achille fait la connaissance d'Antoinette Sergerie qu'il épouse à Sayabec le 18 novembre 1913. Antoinette a 17 ans. Achille en a 20. Orpheline, Antoinette a perdu sa mère à l'âge de 4 ans et son père à l'âge de 12 ans. Elle fait partie de la grande famille des Sergerie de Cap-Chat.

En attendant la fin des travaux de construction de leur maison<sup>5</sup>, à Sainte-Anne-des-Monts, le couple loge chez des amis de Lac-au-Saumon. C'est là qu'Antoinette donne naissance à leur premier enfant le 23 septembre 1914. On le prénomme Henri. Achille et Antoinette mettront au monde 12 enfants dont Thérèse, connue plus familièrement sous le nom de maman Dion<sup>6</sup>.

### La famille Tanguay à Sainte-Anne-des-Monts<sup>7</sup>

Une lettre du curé Veilleux atteste que: «*Achille Tanguay a été au service de la paroisse de 1925 à 1929. Il s'est montré digne de sa confiance, toujours très sobre et très obligeant à son endroit*». En 1929, année où il abandonne la fonction de sacristain, c'est le début de la crise. Achille a 46 ans et est père de 8 enfants vivants.

### Saint-Bernard-des-Lacs et la dure tâche de colon

Répondant à l'invitation de Mgr

François-Xavier Ross<sup>8</sup>, évêque du diocèse de Gaspé, principal porte-étendard du retour à la terre en Gaspésie, des familles de Sainte-Anne-des-Monts quittent le littoral de l'estuaire du Saint-Laurent pour s'établir dans l'arrière-pays. Fondé en 1932, Saint-Bernard-des-Lacs compte parmi les jeunes colonies du comté de Gaspé-Nord.

En septembre dernier, j'ai traversé ce qu'était autrefois Saint-Bernard-des-Lacs. En épousant collines et vallons, cette route cahote



Maison d'Achille Tanguay. Alphonse Lessard l'a achetée au départ d'Achille en 1943 (collection famille Tanguay).

sur les contreforts des monts Notre-Dame. Au retour, quelques virages m'ont permis d'admirer les Chic-Chocs.

Étonnamment le gouvernement a fait construire cette route dans les années 1958-1959 alors qu'en 1963 tout le monde était parti. Avec le décès de Duplessis en 1959, les Bernardais perdaient un allié. L'équipe du tonnerre de Jean Lesage, portée au pouvoir en 1960, avait une autre vision de cette colonie maintes fois ravagée par des incendies.

J'ai demandé à mes hôtes, Fernand et Céline Pelletier, ce qui les avait motivés à s'installer dans la forêt vierge. N'échangiez-vous pas une misère contre une autre misère, leur ai-je fait remarquer. D'abord, ils m'ont dit candidement que «*c'était parce qu'ils ne connaissaient pas autre chose*». Puis ils m'ont expliqué la situ-

ation économique qu'ils vivaient à l'époque. «*Pendant la crise, il n'y avait plus de travail. C'est pour créer de l'emploi que le gouvernement du Québec a concédé des terres à ceux qui désiraient devenir colons. On donnait la préférence aux familles nombreuses. On s'est inspiré de la colonisation des Pays-d'en-Haut et on a appliqué le même système dans le Bas du fleuve*», précise Céline Pelletier, une ancienne institutrice de Saint-Bernard-des-Lacs.

Au tout début des années 1930, plusieurs paroissiens de Sainte-Anne-des-Monts, dont Achille Tanguay, se laissent séduire par des promesses d'un avenir meilleur. Dans un premier temps, les hommes se rendent en raquettes et à pied sur cette terre de colonisation. La nouvelle colonie est dans l'arrière-pays, à une quinzaine de kilomètres de Sainte-Anne-des-Monts. Pour s'y rendre, ils empruntent le chemin qui les conduit au rang 5. De là, un sentier relie le rang 5 au rang 9. Ils doivent marcher un peu plus de six kilomètres pour atteindre le rang 9. Ils y construisent d'abord une

cabane qui leur permet de séjourner le temps qu'il faut pour défricher une partie de leur terre et pour bâtir leur maison.

Entre les rangs 5 et 9, les premiers colons ont sué sang et eau pour permettre le passage des voitures hippomobiles. «*En 1935, déclare fièrement Fernand Pelletier, on est montés dans une voiture à cheval de Sainte-Anne-des-Monts jusqu'au rang 9*». La jeune colonie venait de franchir une étape importante de son existence. Les premiers défricheurs reçoivent les consolations de la religion de l'abbé Bernard Fortin, alors vicaire de la paroisse de Sainte-Anne-des-Monts. À l'instar des premiers missionnaires gaspésiens, les pères Druillettes<sup>9</sup> et Leclercq<sup>10</sup>, ce gaillard de prêtre se rend, lui aussi, à pied ou en raquettes, administrer les sacrements à ses ouailles.

Quand vient le temps de choisir un nom pour ce nouveau coin de pays, Saint-Bernard s'impose tout naturellement. Les nombreux petits lacs qui égaient le paysage suggèrent au ministère de la Colonisation d'ajouter «des lacs» à la désignation de cette nouvelle paroisse<sup>11</sup>.

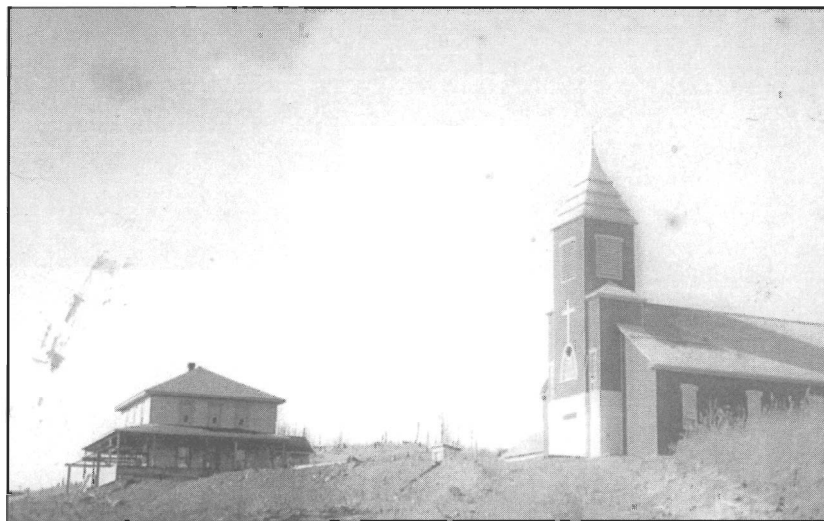
Fernand Pelletier m'a raconté que les colons qui défrichaient leurs terres et bâtissaient leurs maisons bénéficiaient des secours directs, d'allocations de défrichement et de subsides. Pour ce qui est des secours directs, chaque famille touchait 3\$ par semaine. Sur réception de cette aide pécuniaire, c'était l'occasion de faire le marché. Avec bonheur, les villageois «descendaient à la mer».

Il se rappelle qu'il était allé aux provisions avec Achille<sup>12</sup>. Partis en bacagnole<sup>13</sup>, ils faisaient route vers Saint-Bernard-des-Lacs avec un sac de farine, un seau de graisse de vingt livres, du beurre, du thé, de la mélasse, etc. «Rendus au 8<sup>e</sup> rang,

raconte Fernand Pelletier, nous devons traverser des terres marécageuses. La bacagnole et le cheval se sont enlisés dans ce qu'on appelait des panses de vache. Pour sortir le traîneau et le cheval, on coupe le harnais. Au cours de cette manœuvre, on déchire le sac de farine et on perd presque toutes nos denrées». Achille dit alors à Fernand: «Coudon, on reviendra demain chercher le plus pressant». «Achille, insiste Fernand Pelletier, était un homme bon, patient, n'aimait pas la chicane, était sociable, et il était agréable de travailler avec lui. De plus, il se prêtait volontiers aux corvées et c'était un homme fiable». «Pour construire Saint-Bernard-des-Lacs, affirme Fernand Pelletier, les corvées étaient la façon de faire. C'est grâce aux corvées qu'on s'est doté d'édifices publics comme les écoles, la caisse populaire, la coopérative, le presbytère et l'église». «Ce n'était pas

*le grand confort, mais, selon Céline Pelletier, on vivait déceimment»<sup>14</sup>.*

Dans le temps des Fêtes (qui commençait à Noël et se terminait au jour des Rois), les villageois se recevaient à tour de rôle. Plusieurs mois à l'avance, les hommes brassaient la bière et faisaient du vin de riz. Les femmes faisaient des tourtières, des croquignoles, etc. C'était aussi la coutume de jouer des tours. À ce propos, Fernand Pelletier se rappelle être allé veiller chez Achille et Antoinette dans le temps des Fêtes. «*Pendant que*



L'église et le presbytère en 1942 (collection famille Tanguay).

*tout le monde dansait avec entrain, raconte Fernand en riant, on laissait tomber des pois sur le plancher».*

Grâce aux labeurs de ses habitants, la nouvelle colonie se développe allégrement. Dès 1937, on recense 340 habitants qui s'adonnent à l'agriculture et à l'exploitation forestière.

#### **Le moulin à scie d'Achille Tanguay**

Fernand Pelletier se souvient du moulin à scie d'Achille. Installé sur le bord du lac Tanguay, le pionnier a débité le bois nécessaire à la construction de sa maison. Il a aussi scié du bois pour ses voisins et pour l'érection des bâtiments publics. À quelques kilomètres de Saint-Bernard-des-Lacs, il y avait deux autres scieries dont l'une appartenait au grand-père de la pharmacienne Maryse Lepage et l'autre à Alfred Collin. Achille participe à la construction de deux écoles. Elles servent

aussi de chapelle. En 1935, le village compte deux enseignantes, l'une dans le rang 7 et l'autre dans le rang 9.

#### **Antoinette, l'éducatrice**

Pour sa part, Antoinette, comme toutes les femmes débrouillardes de l'époque, enseigne à ses enfants à tondre les moutons, à laver la laine, à la faire sécher, à la carder et à la tisser au métier. Elle leur apprend aussi à confectionner des vêtements à la broche et au crochet, à tailler des nappes et des torchons dans des sacs

à farine et à les broder de jolis motifs. Elle les initie aussi à cultiver un jardin et à faire la cuisine. Grâce à son ingéniosité et à son énergie, rien de l'essentiel ne manque dans le foyer des Tanguay<sup>15</sup>.

«*Dans son village, Antoinette est une figure dominante*», affirme Céline Pelletier. «*Pour la construction de l'église, Antoinette recueille des fonds en organisant des soirées. Avec l'aide de ses filles, elle*

*monte des saynètes. Comme elle aime beaucoup les chansons folkloriques, poursuit Céline Pelletier, elle les enseigne aux enfants*».

D'après Céline Pelletier, «*Antoinette était une bonne organisatrice et participait pleinement à la vie du village*». Elle se souvient d'Antoinette présidant aux destinées du Cercle de Fermières.

#### **Le chant et la musique dans la famille Tanguay**

Chez les Tanguay, on joue de la musique et on chante. Fernand Pelletier se rappelle qu'Henri jouait du violon et chantait bien. Sa chanson préférée était: «*Mon chapeau de paille*». Lauréat jouait de l'harmonica, Thérèse (maman Dion) jouait de la mandoline et du violon et Valmont chantait bien lui aussi. Bien sûr, on chantait tous à l'église. Achille offre un violon à sa fille Thérèse alors qu'elle n'a que 11 ans<sup>16</sup>.

## Les deux Guerres mondiales

Achille a 24 ans au moment où le service militaire devient obligatoire. Il a déjà 4 enfants vivants en 1917, année où on impose la conscription. Par bonheur, la guerre prend fin le 11 novembre 1918 sans qu'Achille soit appelé sous les drapeaux.

Hélas! La grippe espagnole fait une victime dans la famille Tanguay. Marie-Malvina, jumelle de Jeanne, meurt des séquelles de la grippe espagnole alors qu'elle venait d'avoir un an.

Quand la Seconde Guerre mondiale éclate, Achille a 46 ans. Il ne serait pas joint à l'armée, se rappelle Fernand Pelletier. Pendant la guerre, Céline Pelletier se souvient de l'obscurcissement. Tout le monde devait masquer ses fenêtres du coucher du soleil jusqu'au matin. On redoutait la présence de sous-marins allemands dans l'estuaire. Elle n'a pas oublié non plus les coupons de rationnement que les gens de Saint-Bernard-des-Lacs s'échangeaient entre eux. «*À titre d'exemple, les familles nombreuses, explique-t-elle, pouvaient offrir des coupons pour le thé, le café et l'essence à ceux qui en avaient besoin*».

### Saint-Bernard-des-Lacs en plein essor

Pendant que la guerre sème la désolation en Europe, Saint-Bernard-des-Lacs jouit d'une certaine prospérité. Plusieurs nouveaux colons en provenance surtout de la vallée de la Matapédia viennent s'y établir.

À cette époque, on a aussi transformé en école trois petits camps que les premiers occupants avaient construits pour se loger. Par la suite, on a bâti des habitations plus grandes. L'un de ces camps a appartenu à Achille. On termine la construction du presbytère en 1940. En 1942, on fonde la caisse populaire, la coopérative et on parachève l'église. En outre, le village compte un dispensaire avec une infirmière résidente, deux bureaux de poste et un autobus qui dessert Sacré-Coeur-des-Landes, une colonie voisine<sup>17</sup>.

Selon Fernand Pelletier, «*per-*

*sonne, à l'époque, n'est sacristain attiré. Les hommes du rang qui sont les plus près de l'école-chapelle assument la fonction de sacristain*».

### Départ et décès d'Achille

En 1943, Achille quitte Saint-Bernard-des-Lacs pour aller rejoindre son fils aîné Henri à La Tuque. Il est âgé de 50 ans. Achille habite à La Tuque pendant une dizaine d'années. Une crise d'angine l'emporte le 16 janvier 1953 à l'âge de 60 ans. Il y exerçait la fonction de sacristain. Il a été inhumé à La Tuque.

### Déclin et fermeture de Saint-Bernard-des-Lacs

Tout au long de sa brève existence, des incendies ont ravagé Saint-Bernard-des-Lacs à plusieurs reprises. En 1935, un feu de broussaille fait des dommages considérables. L'incendie de l'école dans le rang 9 donne congé à 25 élèves, en 1938. En 1946, le feu sème le désarroi dans les rangs 10, 11 et 12. La foudre s'abat sur l'église et la consume. Puis c'est le désastre de 1959. Le feu détruit ce qui reste de la forêt exploitable, des maisons et des récoltes<sup>18</sup>. Les pertes subies sont énormes et portent un coup mortel à Saint-Bernard-des-Lacs. Le marasme dans le commerce du bois s'ajoute aux malheurs des Bernardais. Ne pouvant se relever de cette catastrophe, ils quittent Saint-Bernard-des-Lacs<sup>19</sup>.

Dans les années 1960, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) inscrira le nom de Saint-Bernard-des-Lacs sur la liste des villages marginaux devant disparaître. Pour Saint-Bernard-des-Lacs, c'était le son du glas. Quelques irréductibles, dont les Pelletier, tiennent tête au gouvernement en refusant de quitter Saint-Bernard-des-Lacs. Pour les forcer à partir, le gouvernement ferme les écoles, le dispensaire, et ne déneige plus les routes<sup>20</sup>.

Aujourd'hui, les visiteurs qui se rendent au gîte du mont Albert empruntent la route qui conduit à Cap-Seize. À quelques kilomètres de ce village, Saint-Bernard-des-Lacs n'est plus, à l'exception de quelques vestiges. L'inscription des mots «*Nos chers disparus*» à l'entrée du

cimetière annonce aux visiteurs que des gens courageux ont vécu dans ce coin de pays même si la nature tend à tout effacer de leur passage. Des couronnes de fleurs sur les pierres tombales rappellent aux passants que ces pionniers ont toujours une place dans le cœur des survivants de cette tragédie.

Heureusement, dans ce coin de pays, on n'a pas oublié la famille d'Achille et d'Antoinette. Tout comme son père François Lepage, âgé de 86 ans, Maryse, pharmacienne à Sainte-Anne-des-Monts, est fêlée d'histoire. À l'entrée de sa pharmacie, elle affiche des photos de Sainte-Anne-des-Monts à une autre époque. Sur l'une d'elles, Achille Tanguay pose fièrement. Tout le monde de Sainte-Anne-des-Monts sait qu'il est le grand-père de Céline.

Dans l'arrière-pays, où se trouvait jadis Saint-Bernard-des-Lacs, un de ces lacs porte le nom de Tanguay pour perpétuer la mémoire de cette courageuse famille de pionniers.

## Notes

- 1 Je remercie de leur collaboration Jean-Claude Sylvestre, Robert Ducharme, Fernand Pelletier, Céline Pelletier, Maryse Lepage, François Lepage et Lucille Truchon. Je suis redevable envers Cécile Levesque, une ancienne institutrice de Saint-Bernard-des-Lacs, d'avoir vérifié, des dates de naissance, de décès et de mariage, dans les répertoires de la MRC Denis-Riverin publiés par Les Éditions de la Société d'histoire et d'archéologie des Monts. Merci aussi à Sr Adéline Tanguay, s.p.c. Ses connaissances de la généalogie de sa famille m'ont été d'une aide précieuse.
- 2 Achille-Lauréat était le cadet d'une famille de six garçons. Leur père portait le prénom d'Archille. L'orthographe de son prénom avec un «r» n'est pas une erreur selon Sr Adéline Tanguay qui a vérifié les répertoires pertinents.
- 3 Par ordre de naissance, les frères aînés d'Achille-Lauréat sont: Ernest, Herménégilde, Joseph, Alphonse et Wellie. Pour les fins de ce texte, je l'appellerai Achille même si on l'a connu sous le nom de Lauréat pendant ses années passées en Gaspésie.

## 4 Généalogie d'Achille-Lauréat Tanguay

France	TANGUAY Yves (Nicolas)	ABGRALL Marguerite
	de Ploudiry (Finistère) en Bretagne	
1	TANGUAY Jean	BROCHU Marie
	6 février 1692, St-Jean, île d'Orléans	
11	TANGUAY Jacques (1 <sup>er</sup> )	MERCIER Geneviève
	28 février 1729, Berthier-sur-Mer	
111	TANGUAY Jacques-Pascal (2 <sup>e</sup> )	MORIN Thérèse
	22 juin 1761 St-François-du-Sud	
1V	TANGUAY Jacques	DALLAIRE Thérèse
	14 janvier 1795, St-François-du-Sud	
V	TANGUAY, François-Xavier (1 <sup>er</sup> )	BERNARD Angélique
	25 février 1840 St-Michel-de-Bellechasse	
V1	TANGUAY Archille (2 <sup>e</sup> )	PARENT Malvina
	5 septembre 1876 Ancienne-Lorette	
V11	TANGUAY Achille-Lauréat	SERGERIE Antoinette
	18 novembre 1913, Sayabec	
V111	TANGUAY Thérèse	DION Adhémar
	20 juin 1945, La Tuque	
1X	DIÓN, Céline	ANGÉLIL René
	17 décembre 1994, Montréal	

\*\*\*\*\*

Jacques 11	2 <sup>e</sup> BRETON Catherine	16 septembre 1737 St-Vallier
Jacques-P.111	1 <sup>er</sup> LACASSE Thérèse	10 janvier 1757 Beaumont
F.-Xavier V	2 <sup>e</sup> PILOTE Élisabeth	25 janvier 1853 St-Raphaël
Archille VI	1 <sup>er</sup> BOUFFARD Florida	28 novembre 1871 St-Vallier
"	3 <sup>e</sup> DUGAS Agnès	23 novembre 1897 N.D. Québec

5 Fernand Pelletier m'a montré où cette maison est située. Elle est dans le voisinage de la sienne.

6 Henri: né le 23 septembre 1914, à Sainte-Anne-des-Monts. Marié à Alphonsine Kenny, le 10 août 1938, à Saint-Bernard-des-Lacs. Le couple n'a pas eu d'enfant. Décédé le 13 juin 1985. Enfant X: mort-né en 1915.

Lauréat: né le 26 avril 1917, à Sainte-Anne-des-Monts; marié à Marie-Anne Paradis le 28 octobre 1939. Le couple n'a pas eu d'enfant. Décédé le 16 juillet 1984.

Jeanne: née le 7 mars 1919, à Sainte-Anne-des-Monts; mariée à Wilfrid Martin le 30 août 1941; le couple a eu 10 enfants.

Marie-Malvina: jumelle de Jeanne, née le 7 mars 1919, à Sainte-Anne-des-Monts. Décédée le 16 mars 1920.

Valmont: né le 6 avril 1921, à Sainte-Anne-des-Monts; marié à Lucienne Jean le 20 juin 1945, à Saint-Zéphirin, La Tuque. Le couple n'a pas eu d'enfant. Décédé le 28 novembre 1988.

Louis-Olivier: né le 1<sup>er</sup> avril 1923, à Sainte-Anne-des-Monts; décédé le 12 juillet 1924.

Louis-Olivier: né le 10 février 1925, à Sainte-Anne-des-Monts. Marié à Suzette Jean le 24 juillet 1947, à Saint-Bernard-des-Lacs. Le couple n'a pas eu d'enfant. Décédé le 15 juillet 1995.

Thérèse: née le 10 mars 1927, à Sainte-Anne-des-Monts. Mariée à Adhémar Dion, à La Tuque, le 20 juin 1945. Le

couple a eu 14 enfants, tous encore vivants.

Annette: née le 11 janvier 1929, à Sainte-Anne-des-Monts; mariée à Roland Dufour (décédé), le 6 février 1954 à La Tuque. Le couple a eu 4 enfants, encore tous vivants. Décédée le 18 décembre 1994.

Jacqueline: née le 10 mai 1931, à Sainte-Anne-des-Monts; mariée à Roland Thibault, à La Tuque, le 14 juillet 1951; le couple a eu 4 enfants encore tous vivants.

Noël-Chabanel: né le 3 septembre 1934, à Sainte-Anne-des-Monts; marié à Ghislaine Hudon à La Tuque, le 31 mai 1958. Le couple a eu 3 enfants encore tous vivants; décédé le 11 mai 1996.

7 Numéro spécial du journal **Le Riverain** sur Sainte-Anne-des-Monts, 150 ans d'histoire 1846-1996, 3 mars 1996, p. 31. Sainte-Anne-des-Monts 1846-1996, Histoire d'une ville en Gaspésie; à la p. 41, le nom de Lauréat Tanguay est inscrit comme propriétaire d'un moulin à bois sur le bord du lac Tanguay à Saint-Bernard-des-Lacs.

8 Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, **Histoire de la Gaspésie**, Boréal Express, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, p. 555.

9 Antoine Gagnon et coll., **Histoire de Matane 1677-1977**, tricentenaire de la seigneurie, la Société d'histoire de Matane, 1977. Le père Gabriel Druillettes, un jésuite français, est le

premier missionnaire à hiverner à Matane avec un groupe de Montagnais en 1647-1648, p. 65 et suivantes.

10 Numéro spécial du journal **Le Riverain** sur Sainte-Anne-des-Monts, 150 ans d'histoire 1846-1996, **op. cit.** Le père Chrestien Leclercq, un récollet, a publié à Paris en 1691, **Nouvelle relation de la Gaspésie**. Voici un extrait de son ouvrage qui illustre la misère qu'a vécue le missionnaire avec les Gaspésiens de 1675 à 1686: «*Coucher sur la terre couverte d'un peu de branches de pin, n'avoir qu'une écorce entre la neige et notre être, traîner notre bagage sur des montagnes, se laisser rouler dans des vallons épouvantables, ne manger qu'une fois en deux ou trois jours, quand il n'y a pas de chasse...*» p. 111 et suivantes.

11 Céline Pelletier, «*Historique de Saint-Bernard-des-Lacs*», p. 230 dans **L'album-souvenir**, Société d'histoire et d'archéologie des Monts, 25<sup>e</sup> notes d'argent (1970-1995), La Martre, p. 425.

12 Selon Fernand Pelletier, Achille était connu sous le nom de Lauréat et on l'appelait le plus souvent le père Lauréat parce qu'il était un peu plus vieux que les autres colons. L'expression «père» dans ce contexte est un mot hypocoristique, c'est-à-dire qu'il exprime de l'affection. Il est à souligner que Fernand Pelletier a 80 ans. Si Achille vivait aujourd'hui, il aurait 107 ans.

13 Bacagnole n.f., Traîneau rudimentaire à patins non ferrés qui sert à transporter les charges de provisions dans la forêt. Louis-Alexandre Bélisle, **Dictionnaire nord-américain de la langue française**, Montréal, Beauchemin, 1979.

14 Supra note 10, p. 242.

15 «*Nouvelle Star de la télé! Maman Dion à coeur ouvert*», **Le Lundi**, vol. 23 no 33 (25 septembre 1999): 12 et 13.

16 **Ibid.**

17 supra note 10, p. 243.

18 supra note 10, p. 244.

19 Numéro spécial du journal **Le Riverain** sur Sainte-Anne-des-Monts, 150 ans d'histoire 1846-1996, **op. cit.**, p. 558.

20 supra note 10, p. 244.

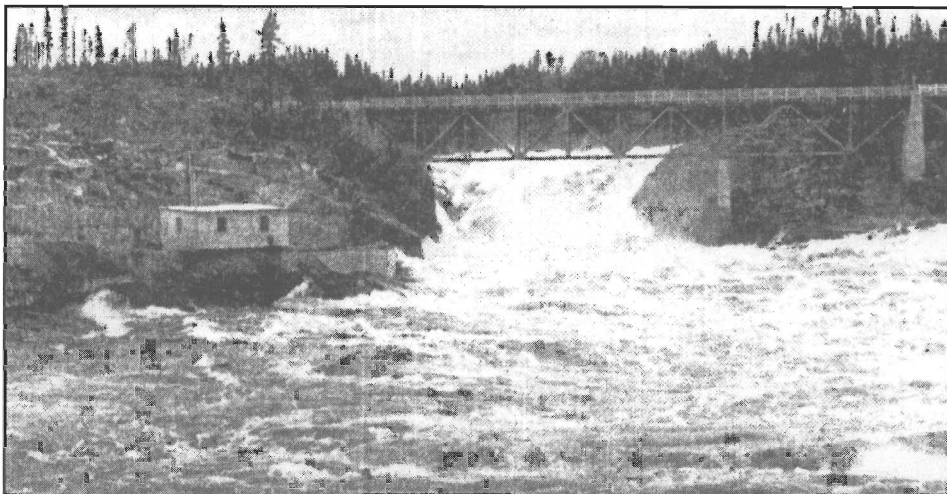


# Pour rappeler une étape importante du développement de Baie-Comeau<sup>1</sup>

*Pascal Parent*

**I**l y aura cinquante ans en mai 2001, débutaient avec éclat à Baie-Comeau, les travaux de construction du barrage et de la centrale d'énergie hydroélectrique des Hautes-Chutes de la rivière Manicouagan, le barrage McCormick. C'était les 26 et 27 mai 1951 et plusieurs travailleurs du temps s'en souviennent certainement avec fierté. **The Observation Post**, dans sa livraison de juin 1951, en avait fait un long reportage, illustré de photos d'invités, de travailleurs, du chantier, ainsi que des cérémonies officielles réalisées avec faste et selon toutes les règles du protocole. Se doutait-on alors que la ressource hydroélectrique des rivières de la Côte-Nord contribuerait à ce point au développement de cette région et de tout le Québec? On s'en doutait, mais je crois qu'on décelait à peine un ordre de grandeur du potentiel hydroélectrique des rivières de la Côte-Nord. Nous croyons donc opportun de souligner cet anniversaire et de rappeler les propos tenus lors de ces fêtes, nous inspirant bien sûr de ce reportage.

Ces travaux, de l'ordre de 15 000 000\$ et de 1 500 ouvriers, étaient entrepris par la Quebec North Shore Paper Company et sa filiale la Manicouagan Power Company pour fournir le potentiel électrique requis pour la mise en marche de sa troisième machine à papier. Le Gouvernement du Québec avait donc permis à cette compagnie de construire le barrage et l'usine d'une puissance de 90 000 chevaux-vapeur, sur la rivière Manicouagan dont la capacité totale était estimée alors entre 800 000 et 900 000 chevaux-vapeur. Ces travaux étaient pour ainsi dire le prélude du futur développement hydroélectrique réalisé, dès les années suivantes, par Hydro-Québec

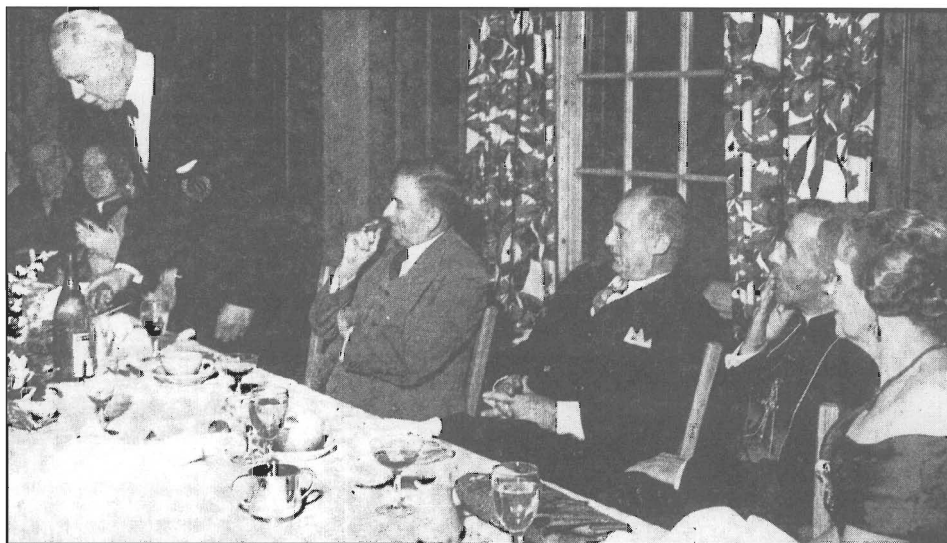


C'est dans ce secteur de la Manicouagan qu'a été érigé le barrage McCormick (**The Observation Post**, juin 1951, p. 29).

entre autres sur les rivières Manicouagan et Aux-Outardes.

Baie-Comeau accueillit donc à cette occasion plusieurs personnalités, dont le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, le colonel McCormick, président du **Chicago Tribune** et l'un des responsables de l'implantation de la Quebec

North Shore, le président de cette dernière, Arthur A. Schmon et son épouse, les évêques Labrie, Parent et Leblanc, respectivement de Baie-Comeau, Rimouski et Gaspé, Pierre Ouellet, député de la région et Alfred Dubé, député de Rimouski, les représentants des milieux d'affaires de la ville, les cadres et des représen-



Lors du banquet au Manoir de Baie-Comeau, le colonel McCormick adresse la parole aux convives. Au centre de la photo, on aperçoit Maurice Duplessis, suivi d'Arthur A. Schmon, Mgr Charles-Eugène Parent et Mme McCormick (**The Observation Post**, juin 1951, p. 26).

tants des ouvriers de cette compagnie et de la construction, selon les circonstances.

La célébration se fit en trois étapes. Le tout débuta, le samedi soir, par un banquet offert par la compagnie, au Manoir de Baie-Comeau, comportant discours et programme musical, le tout retransmis par câble spécial au poste WGN de Chicago et diffusé en direct dans le cadre d'une émission de prestige de ce poste. Le lendemain, dimanche, la Ville offrit le lunch aux invités, à l'Auberge du Roc, où le maire et le député prirent la parole. Pour la dernière étape, les invités se rendirent sur les lieux du chantier. Après son discours protocolaire, le premier ministre du Québec,

M. Duplessis, fit l'inauguration de travaux qui fut suivie de la bénédiction par Mgr Napoléon Labrie, évêque de Baie-Comeau. M. Arthur C. Schmom, président de la Quebec North Shore Paper Company rendit un vibrant hommage au colonel McCormick; on donna son nom au futur barrage et l'on dévoila une plaque commémorative de ces événements.

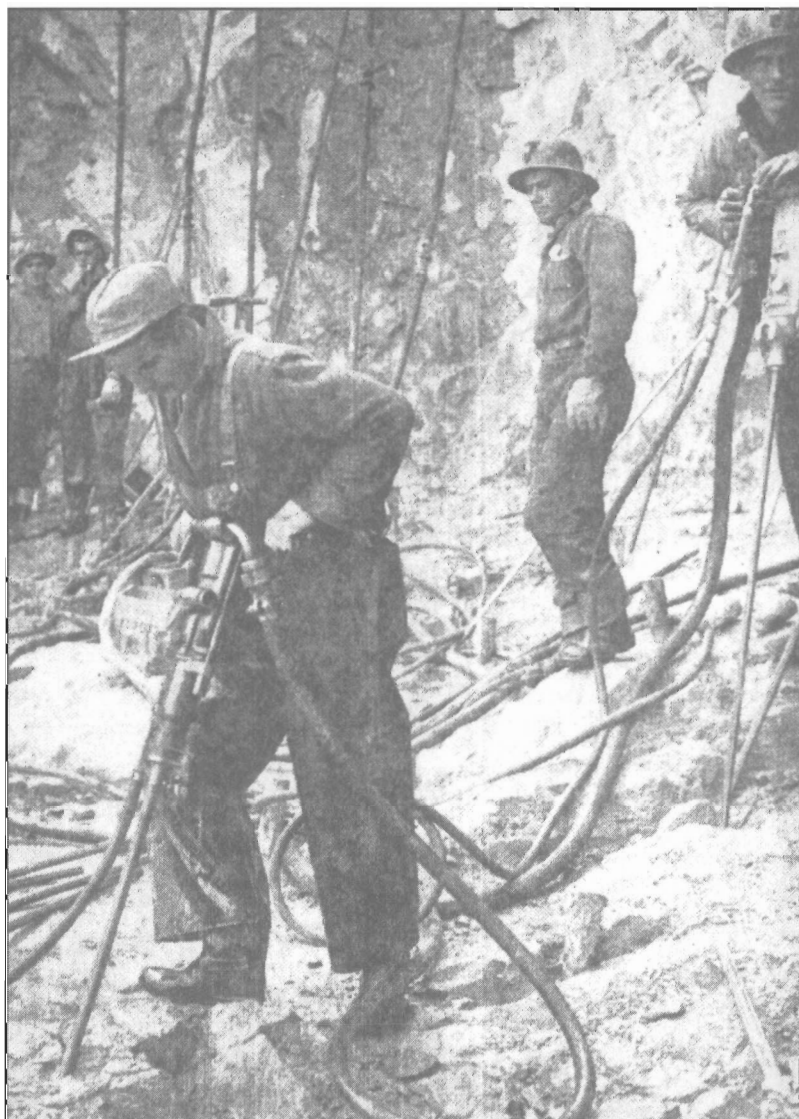
Avec cinquante ans de recul, la teneur des discours se révèle fort intéressante. Le colonel McCormick, initiateur du développement de Baie-Comeau, *«parlant uniquement en français, a prononcé une brève causerie humoristique; il a passé en revue le développement de la région*

*du Golfe Saint-Laurent commençant avec les premiers voyages de Jacques Cartier et a rendu hommage au courage, ainsi qu'aux belles traditions établies par ces premiers explorateurs. Il a loué le rôle rempli par l'Église pour le progrès social, culturel et économique de la Côte-Nord».*

Quant à Monsieur Duplessis, il a repris l'un de ses thèmes favoris dans ces occasions: la collaboration entre son gouvernement et l'entreprise privée, ajoutant même: *«Aucun gouvernement n'a jamais créé quoi que ce soit, mais l'entreprise privée le fait».* Il a souligné, avec quelques chiffres d'alors à l'appui, le potentiel hydroélectrique de la rivière Manicouagan: *«La puissance générée ici n'est qu'une partie de ce que la rivière peut produire».* Il a annoncé enfin la mise en chantier d'une nouvelle route reliant Baie-Comeau à Sept-Îles...

À lire ces documents d'il y a cinquante ans, il paraît évident que l'on n'estimait pas vraiment toute la richesse énergétique qu'apporterait au Québec l'exploitation des rivières de la Côte-Nord, que l'on ne prévoyait pas encore l'ampleur du développement et de la diversification qui en découleraient d'abord pour cette région et pour l'industrie québécoise en général. Mais, ce progrès industriel et économique, qui s'est réalisé au cours des décennies suivantes, s'est fait, cette fois, grâce à la participation active du gouvernement et de l'Hydro-Québec qui ont mis à la disposition des entreprises du Québec une énergie fiable et renouvelable.

Quel chemin parcouru dans ces cinquante dernières années! Chose certaine, des centaines d'ouvriers des futurs barrages de l'Hydro-Québec avaient déjà acquis leur spécialisation et leur expertise lors de la construction du barrage et de l'usine McCormick.



Les travailleurs s'attaquent au roc solide pour préparer le tunnel de déviation des eaux de la Manicouagan (*The Observation Post*, juin 1951, p. 33).

#### Note

1 Cet article a été écrit à la demande de M. Roland Morin de Sainte-Luce qui m'a fourni gracieusement toute la documentation. On peut le rejoindre au numéro suivant: 418-739-5337.

# Le «Vocabulaire micmac» de Joseph Hamel

## L'histoire d'une cueillette de données linguistiques

### Partie I: Contexte linguistique et milieu de vie

*Mario Mimeault<sup>1</sup>*

Une somme d'informations intéressantes peuvent être rassemblées sur les Micmacs de la Gaspésie à partir de journaux personnels, de notes de voyages et de comptes rendus d'expéditions. Certains de ces écrits ont connu une large diffusion; d'autres n'ont bénéficié que d'un tirage restreint. C'est le cas du rapport de l'expédition effectuée à l'automne 1833 par l'arpenteur Joseph Hamel. Or, ce document contient en appendice un glossaire de la langue micmaque qui nous intéresse, un lexique tout à fait méconnu de 494 mots. Il a pour titre «*Vocabulaire de quelques mots de la langue micmaque, rassemblés par Joseph Hamel, durant son expédition à la Baie des Chaleurs en 1833*» et il a été publié pour la première et unique fois dans le **Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada de l'année 1835-1836**<sup>2</sup>.

Le dictionnaire de l'arpenteur Hamel ne semble pas avoir été signalé aux spécialistes de la littérature autochtone du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, ne le retrouve-t-on pas dans les recensions des ethnographes Herman E. Ludewig, John Maclean et William Godsoe MacFerlane. Il a, de même, échappé

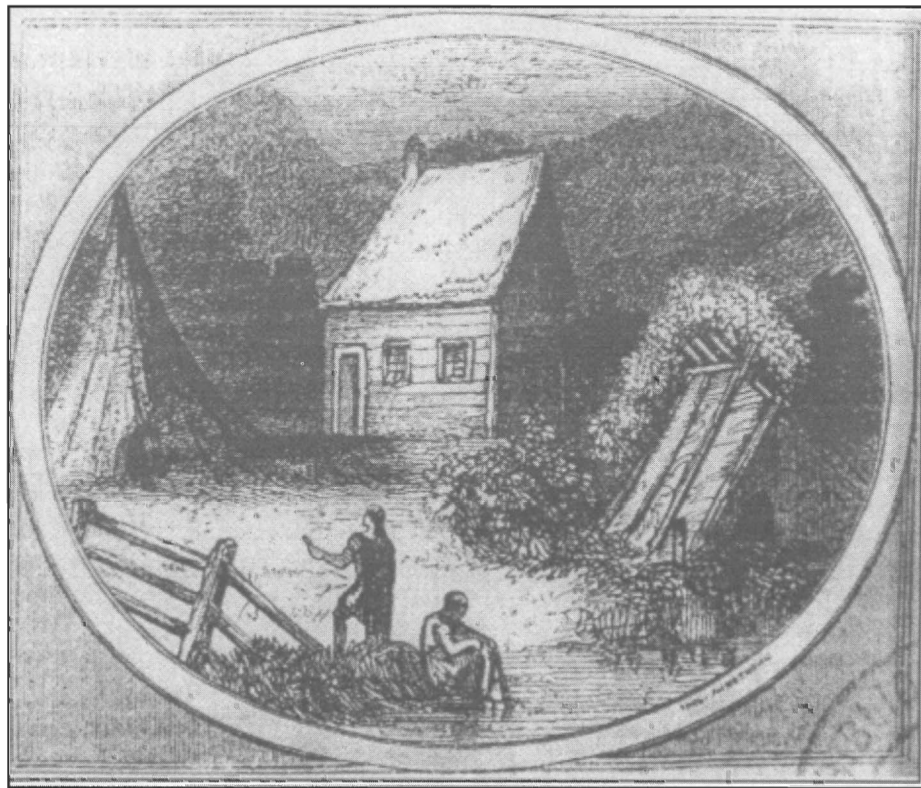
à la compilation des meilleurs bibliographes canadiens-français du temps comme Philéas Gagnon et Georges-Bathélemie Faribault<sup>3</sup>. Le grammairien et lexicologue Silas Tertius Rand n'y fait pas allusion dans son dictionnaire du micmac et le père Pacifique de Valigny ignorait sans doute son existence, sinon il l'eut cité dans ses études sur la langue micmaque<sup>4</sup>.

Chez nos contemporains, le rapport de Joseph Hamel a été relevé par quelques chercheurs et partiellement publié, mais à chaque fois le glossaire micmac a échappé à ses présentateurs. Le magazine **Gaspésie** publia sous la plume de Réginald Day

de larges extraits des rapports des arpenteurs Baddeley et Evrington, compagnons de travail de Hamel, mais la revue ne livra pas le lexique que ce dernier s'était donné la peine de compiler. Marc Desjardins, qui a présenté l'expédition de Hamel dans la **Revue d'histoire de Matane**, ne dit absolument rien du petit dictionnaire micmac<sup>5</sup>.

Albert D. De Blois, l'auteur du plus récent dictionnaire micmac, ne relève pas le recueil de Hamel. L'historien Daniel N. Paul ne l'indique pas dans la bibliographie de sa synthèse des Micmacs ni Charles Martijn dans la bibliographie de son livre **Les Micmacs et la mer** ou dans un autre de ses articles sur la langue micmaque<sup>6</sup>.

Bref, le «*Vocabulaire micmac*» de Joseph Hamel paraît ne pas avoir pesé bien lourd dans l'étude de la langue autochtone. Il faut reconnaître que la localisation du document est inusitée et qu'un rapport d'arpentage n'est pas le premier dépôt consulté dans une étude linguistique. Les objectifs du présent travail alors? D'abord souligner l'existence d'un outil lexicologique sous-exploité, potentiellement utile aux linguistes qui étudient le



Le village de Listuguj en 1831. Les chasseurs micmacs passaient peu de temps à Listuguj de sorte que le village était un amalgame de maisons permanentes et temporaires ou wigwams (Richard Bonnycastle, **The Canadas in 1841**).

micmac et peut-être aux Micmacs eux-mêmes. Mais surtout, en racontant l'histoire de la récolte des données qui y sont contenues, rafraîchir les connaissances sur la communauté micmaque gaspésienne du début du XIX<sup>e</sup> siècle, une période de son histoire encore largement à documenter.

Ce travail se divise en deux parties. Les premiers thèmes abordés soulignent l'intérêt du «*vocabulaire*» de Joseph Hamel et le placent dans le contexte ethno-linguistique des Premiers Gaspésiens. Les sujets traités dans la suite circonscrivent d'abord le milieu culturel micmac des années 1800 à 1840 puis identifient l'auteur du vocabulaire et situent la production de son glossaire dans un rapport entre l'homme, sa profession et le document en soi.

#### **L'intérêt du «Vocabulaire micmac» de Hamel**

L'intérêt du «Vocabulaire micmac» de Joseph Hamel tient à des facteurs bien documentés. En premier lieu, nous connaissons les circonstances exactes de sa collecte. Et puis, nous avons identifié les sources de son recueil. Au-delà des considérations rattachées directement au document, il faut aussi tenir compte de la dynamique culturelle contemporaine pour en apprécier la juste valeur.

En effet, la remise au jour de cet outil de communication peut accompagner un mouvement de renforcement de l'identité micmaque présent depuis plusieurs années au sein de la communauté autochtone. Citons, à cet égard, les efforts de la bande de Gaspé qui a mis sur pied un programme de recherche et de mise en valeur historique de son patrimoine. Son travail a permis à ce jour la récolte de connaissances véhiculées par la tradition orale et la reconstitution d'un village amérindien du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

À Gesgapegiag (Cascapédia), cet éveil a pris d'autres formes. En 1997, cette communauté autochtone a ouvert un centre de réhabilitation pour jeunes Amérindiens victimes des inhalations de solvants. La cure s'accompagne d'un atelier de forma-

tion sur la fabrication de paniers de frêne dispensé par des aînés. Ainsi, à travers ces activités d'artisanat, les jeunes Micmacs retrouvent la santé tout en renouant avec certaines des valeurs et des traditions ancestrales<sup>8</sup>.

Les Micmacs de Listuguj (Ristigouche) ont ouvert en 1990 un Centre d'interprétation de la culture micmaque dans le vieux monastère du village. Le visiteur s'y voit expliquer les modes de vie traditionnels et l'organisation politique et sociale de la bande. En juin 1991, Listuguj lançait en onde une station radio-phonique qui diffuse depuis une douzaine d'heures par semaine d'émissions en langue micmaque. On y entend de la musique traditionnelle, des pages d'histoire de la Nation micmaque et des légendes autochtones.

La réserve a aussi renforcé à partir de 1993 l'usage de sa langue maternelle par la réinsertion dans le programme scolaire de cours de micmac pour les enfants du niveau primaire. À l'automne 1997, la même communauté inaugurerait une toute nouvelle école qui lui permettait de rapatrier la formation de 250 élèves de la maternelle à la sixième année<sup>9</sup>.

La mise en chantier d'un dictionnaire de la langue micmaque moderne par les linguistes Many (Emmanuel) Metallic et Danielle Cyr offre un autre exemple de la prise en main culturelle micmaque qui mérite citation. L'un des buts de ses auteurs est de créer un outil d'étude scolaire, d'autant que l'usage de la langue diminue d'une génération à l'autre et que l'école demeure une voie privilégiée pour sa survie. Au diapason des toutes nouvelles techniques de communication, ces linguistes ont créé avec la collaboration du Conseil des Arts du Canada un site Internet destiné à l'étude de la langue ancestrale. Il s'agit d'un «*dictionnaire parlant*» de 5 000 unités lexicales qui s'enrichira de nouveaux apports au fur et à mesure que des mots seront digitalisés, l'objectif étant d'aider les Micmacs de toute la Gaspésie à se retremper dans leur culture linguistique<sup>10</sup>.

Dans une récente étude, Danielle Cyr, pour lors directrice du Centre éducatif scolaire de Listuguj, rappelait le pénible destin de cette langue autochtone<sup>11</sup>. Selon cette linguiste, à peu près le tiers des habitants de Listuguj s'expriment aujourd'hui en micmac à la maison alors que dans les années 1830 ils étaient presque la totalité à le faire<sup>12</sup>. Le lexique de Hamel, peut-on penser, témoigne donc de cette époque où le Micmac conservait toutes ses lettres de noblesse et peut, aujourd'hui, renforcer la quête patrimoniale des Autochtones en ajoutant à la lexicographie du micmac.

#### **La lexicographie micmaque**

Aux temps précolombiens, tout semble indiquer que les Micmacs communiquaient couramment entre eux grâce à des signes tracés sur des écorces<sup>13</sup>. C'est du moins l'interprétation que l'on fait d'un passage du livre de Chrestien Le Clercq dans lequel ce dernier remarquait, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, que les enfants amérindiens traçaient des signes sur des écorces et s'en aidaient pour mémoriser son enseignement. C'est en s'inspirant de cet usage que le missionnaire récollet a par la suite enrichi leurs hiéroglyphes de nouveaux idéogrammes pour rédiger ses prières. Au siècle suivant, vers 1740, le missionnaire Pierre Maillard réinvente à son tour un mode d'écriture hiéroglyphique pour les Amérindiens. Cependant, les dictionnaires colligés par ces religieux ont été perdus<sup>14</sup>.

Maillard a aussi écrit pour son usage et celui des autres missionnaires des explications d'ordre doctrinal en micmac en se servant de l'orthographe alphabétique<sup>15</sup>. Quant aux Indiens eux-mêmes, certains ont, à l'époque, étudié dans des institutions de Québec ou bien ont eu accès à des ouvrages d'érudition laïque<sup>16</sup>. Ils ont eu, de la sorte, l'occasion d'apprendre à écrire et à communiquer dans la langue de Shakespeare ou de Molière, mais aussi d'adapter cet alphabet à leur culture. Le missionnaire protestant Silas Tertius Rand en témoigne en 1850, en parlant des indigènes de la Nouvelle-Écosse

et de l'Île-du-Prince-Édouard.

*Ils ont un livre dans lequel ils lisent. Certains d'entre eux peuvent écrire dans un beau style à la fois en anglais et en micmac... Ils s'échangent régulièrement des lettres... J'ai obtenu quelques lettres écrites par un Indien qui a vécu plusieurs années à Québec... Le style et l'orthographe en sont curieux. Leur contenu, pour la plupart, ressemble à de l'anglais, mais elles sont écrites au son, à la française<sup>17</sup>.*

Pendant ses quarante ans de ministère en pays micmac, Rand compilera plus de 40 000 mots dans un dictionnaire encore aujourd'hui disponible<sup>18</sup>. Après lui, il y aura les travaux du père capucin Henri-Joseph-Louis Buisson (Pacifique de Valigny), une grammaire, des livres d'exercices et des livres de prières aux côtés desquels les 494 mots de Joseph Hamel paraissent bien minces.

Le vocabulaire de Joseph Hamel n'est pas le seul glossaire micmac qui ait été rédigé dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, mais bien peu semblent avoir été édités. Il existe un recueil de mots compilés par un certain Robert Kelly, de la rue du Palais à Québec, glossaire ramassé dans un contexte encore inconnu et que son auteur a remis à l'arpenteur Frederick Henry Baddeley à l'automne 1833<sup>19</sup>. Le mystère entoure en partie ce Kelly. Il s'agit probablement de l'un des futurs actionnaires de la Gaspé Fishing and Coal Mining Company de Pabos, Robert Warren Kelly. Celui-ci aura ramassé son vocabulaire lors de ses fréquentes traversées de la Matapédia avec des guides amérindiens. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas été à même de retracer son travail<sup>20</sup>.

Nous connaissons aussi les notes catéchistiques de l'abbé Charles-François Painchaud, écrites pendant son service sacerdotal à Listuguj entre les années 1806 et 1814, mais ce document, tout comme le vocabulaire de Kelly, demeure à l'état de manuscrit<sup>21</sup>. Le successeur de Painchaud, Joseph-Marie Bellenger, a pour sa part rédigé une ébauche de grammaire et un alphabet micmac<sup>22</sup>.

Les archives de l'Archidiocèse de Québec possèdent le cahier de notes grammaticales de Bellenger, daté du 9 octobre 1816, mais remis à l'évêque de Québec le 16 septembre 1837<sup>23</sup>. Outre ses notes personnelles, Bellenger y a copié des mots détachés, des phrases et des règles grammaticales empruntées à Maillard. Ce cahier fut utilisé pour la publication d'une **Grammaire de la langue Micmake** éditée à New York en 1864 par John Dawson Gilmory Shea. Le tirage aurait été fixé à cent exemplaires et on en trouve une copie aux archives du Séminaire de Québec. La grammaire de Bellenger a été rééditée récemment. Comme le titre anglais l'indique bien, la langue traitée par cet ouvrage est celle des Micmacs de la Nouvelle-Écosse<sup>24</sup>. Mais l'abbé Bellenger a aussi transcrit dans son manuscrit à peu près six pages de vocabulaire de son cru éparpillées ici et là dans l'ouvrage. Regroupées, ces notes lexicales constitueraient un précieux glossaire de quelques centaines de mots de la langue micmaque parlée en Gaspésie dans les années 1810 à 1820. Bien qu'accessible, ce corpus demeure pour le moment lui aussi inédit.

L'alphabet de Bellenger a pour sa part été l'objet d'une édition anonyme publiée à Québec en 1817 par l'imprimeur Charles Le François, de la Haute-Ville, sous le titre **Alphabet Mikmaque**. Cet opuscule contient un abécédaire micmac, un syllabaire ainsi que des prières en langue micmaque qui en permettaient une lecture appliquée<sup>25</sup>. Ici, point de vocabulaire cependant. En fait, l'ouvrage, probablement d'un tirage extrêmement restreint, aura servi d'outil d'apprentissage aux prêtres du diocèse envoyés par la suite en mission à Listuguj.

À côté de ces manuscrits et livres rares, nous sont aussi parvenus des éléments linguistiques de base ramassés et publiés par les anthropologues et ethnographes du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1826, Adrien Balbi a publié en anglais un **Tableau polyglotte des langues américaines** qui ramasse un vocabulaire de vingt-six mots traduits dans 120 langues

autochtones, au nombre desquels se trouvent autant d'entrées recueillies chez les Micmacs de la Gaspésie, mais en réalité, c'est là, en terme de quantité, un faible matériel<sup>26</sup>.

Un peu plus tard, un Amérindien du nom de Nicola (sic) Tenesles a publié un corpus dialectique micmac, etchemin et anglais. Né de père Mowak et de mère Etchemin, cet Amérindien était marié à une Micmaque du nord du Nouveau-Brunswick et s'en est allé vivre dans la région d'origine de son épouse, Miramichi. Par la suite, au cours des années 1830 et 1840, il a parcouru le bassin de la Restigouche et il a appris le micmac. Tenesles parlait apparemment cette langue de manière assez fluide, écrit son présentateur Joseph Barrat, un érudit américain de Middleton, Connecticut (É.-U.). Le locuteur amérindien, si on s'en tient uniquement à sa contribution à la langue micmaque, a laissé dans son livret 116 noms d'animaux terrestres, de poissons et d'oiseaux, auxquels il faut ajouter quarante-huit entrées désignant les parties du corps humain<sup>27</sup>.

Le dictionnaire micmac de Joseph Hamel se distingue donc de ces travaux antérieurs ou contemporains en ce qu'il a été rédigé en correspondance française et que le micmac colligé était parlé en Gaspésie. Son recueil se veut aussi plus abondant avec ses 494 entrées. Enfin, de tous les lexiques qui ont été édités, le glossaire de Hamel serait, par le fait de sa diffusion dans un ouvrage d'accès public, les **Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada**, un des documents le plus facilement et le plus rapidement accessibles pour établir, par exemple, une comparaison entre le dialecte parlé à l'époque par les Micmacs de la Gaspésie et ceux de leurs congénères du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse ou pour tout autre type d'étude relevant de la linguistique<sup>28</sup>.

#### **Éclatement social et apparition d'un dialecte micmac gaspésien**

Le vocabulaire français-micmac de Joseph Hamel traduit la vita-

lité de la culture autochtone en Gaspésie en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette dernière a jusqu'alors survécu bien que le peuple micmac ait été largement dominé en nombre par les Eurocanadiens. Cette vigueur trouve d'ailleurs son expression dans la croissance démographique du peuple aborigène.

En effet, les membres de la communauté micmaque résidant dans la péninsule gaspésienne enregistrent à l'époque une hausse marquée de leur nombre. Voilà probablement une des raisons pour lesquelles la collectivité de Listuguj s'est, en 1811, fragmentée en plusieurs sous-groupes. Mgr Plessis, en visite dans la région de la Baie des Chaleurs cette année-là, en témoigne. Une partie des familles du village amérindien s'en sont allées à Gesgapegiag (Cascapédia) et d'autres ont déménagé à Nipissiguit et à Pockmouche, du côté sud de la Baie des Chaleurs<sup>29</sup>. Ces groupes de racines culturelles communes formeront désormais des communautés distinctes sans pour autant perdre leurs traits communs, particulièrement leur langue. «*Tous ont à peu près les mêmes moeurs et la*

*même langue à quelques légères différences près*», écrit Joseph-Marie Bellenger en 1816 en parlant des Micmacs du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie<sup>30</sup>. En d'autres mots, leur éparpillement n'aurait pas affecté leurs manières de vivre, comme le laisserait entendre le prêtre-missionnaire de Listuguj, mais il aurait cependant favorisé chez les locuteurs micmacs du Québec l'apparition d'écarts linguistiques distinctifs.

Qui plus est, les bandes micmaques du Québec et des Maritimes ont rapidement développé des manières différentes d'orthographier leur langue, différence que pourrait bien traduire le dictionnaire de Hamel. On reconnaissait effectivement, déjà dans les années 1830, plusieurs dialectes micmacs. Le spécialiste français des langues amérindiennes Peter S. Du Ponceau publiait en 1838 l'étude d'un vocabulaire comparatif et raisonné des langues et dialectes algonquins comprenant les dialectes micmacs de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de Miramichi. Le lexique de Hamel, que Du Ponceau ne connaissait pas, témoignait pour sa part du dialecte

de Listuguj.

Cette distinction entre dialectes micmacs se maintient encore aujourd'hui alors que chaque province possède sa tradition langagière. Et ces distinctions semblent marquées. Philip K. Bock rapportait en 1966 que les Micmacs de Listuguj considéraient la langue parlée par leurs congénères de la Nouvelle-Écosse comme la plus pure, mais que les Indigènes de cette dernière province identifiaient le dialecte de Listuguj comme étant le plus près de la langue originale. Cette différence s'est transposée au plan de la transcription des mots quand vint le temps de les coucher sur papier. Le résultat en est qu'aujourd'hui, fait remarquer Manny Metallic dans une entrevue, que «*There are five or six different writing systems on to go*»<sup>31</sup>.

#### **Une démographie en hausse**

Si on en revient à l'année 1811, quand les familles micmaques se sont éparpillées sur la côte est du Québec et du Nouveau-Brunswick, certaines se sont installées à l'extrémité de la péninsule gaspésienne. Ces dernières perdent rapidement le contact avec les communautés autochtones de la



Un costume éclectique chez les membres de la tribu de Listuguj (ANC/négatif C-810).

Baie des Chaleurs de sorte que leurs descendants sont aujourd'hui très fortement assimilés à la communauté blanche. Pour lors, plus précisément en 1814, on dénombre six familles autochtones installées au fond de la baie de Gaspé et dans les environs alors qu'on en recense une douzaine en 1832, pour une soixantaine d'individus<sup>32</sup>.

Quant à Listuguj, si on se fie au sacristain John Caplan comme l'a fait Frederick Henry Baddeley en 1833 (Baddeley écrit Coplin), le village, avec ses quatre à cinq décès par année, enregistre un nombre de naissances supérieur aux mortalités<sup>33</sup>. Les données fournies par les visiteurs blancs tendent, elles aussi, à confirmer cette croissance de la population amérindienne. Le responsable de la mission micmaque de la Baie des Chaleurs en 1816, l'abbé Joseph-Marie Bellenger, estime, à ce moment, la population locale à cinquante familles pour environ 200 personnes<sup>34</sup>. Richard Bonnycastle, qui visite la Gaspésie en 1831 à titre d'aide de camp du gouverneur Aylmer, chiffre la population à 326 âmes partagées entre Listuguj et Gesgapegiag. De son côté, l'arpenteur Joseph Hamel, parle, pour 1833, de «*quatre-vingt et quelque familles*» et de 400 à 420 personnes<sup>35</sup>.

#### **Persistance des coutumes migratoires**

En réalité, comme Richard Bonnycastle le souligne lui-même, une grande partie des membres de la tribu de Listuguj vivaient en forêt et il était impossible d'établir avec certitude un bilan de la population indigène. Les Micmacs arpentaient, en effet, leurs territoires de chasse et ils passaient peu de temps à la mission, probablement de mai à octobre seulement. En fait, les Autochtones quadrillaient la Gaspésie en tous sens et certains fréquentaient même les rives nord et sud du Saint-Laurent. Et, ce, pendant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a même des regroupements d'Amérindiens sur le territoire dont la mémoire n'a pas conservé le souvenir, mais signalés par les archives<sup>36</sup>.

En voici quelques exemples.

Un voyageur britannique de passage à Matane en 1820, William Graves, dépeint dans son journal la mosaïque culturelle locale, relevant au passage la présence de plusieurs familles noyautées autour d'une mère micmaque<sup>37</sup>. Il s'y fait, selon lui, de considérables échanges dans la fourrure et le saumon entre Micmacs et Blancs. Pas très loin de Matane, la rivière Tartigou voit, dans les mêmes années, et longtemps plus tard, de forts groupes micmacs camper régulièrement sur ses rives<sup>38</sup>. Ailleurs, à Saint-Octave-de-Métis, les patronymes entrés dans les registres d'état civil pendant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle suggèrent qu'un autre groupe, plus de deux cents individus, campait dans les environs, probablement à Métis Beach. Il s'agirait, selon les noms de famille, de Micmacs originaires de Gesgapegiag et de Malécites que l'on retrouvera à la réserve Viger, près de L'Île-Verte, bien que la Gaspésie ne soit pas un territoire traditionnel pour cette dernière tribu<sup>39</sup>.

D'autres Micmacs, dont le point d'attache demeure dans la Baie des Chaleurs, chassent dans la région de Grande-Vallée et de Sainte-Anne-des-Monts. De temps à autre, on trouve des indications de leur présence dans l'un ou l'autre des secteurs environnants. En compilant différentes sources orales et écrites, on en arrive à découvrir, par exemple, celle de Joseph Glaude, chef de Listuguj à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci fréquentait le bassin de la rivière à Claude, là où s'est développé, avec le temps, un village de Blancs qui lui doit son nom, bien qu'altéré<sup>40</sup>. Un chercheur, l'abbé Roland Provost, anciennement missionnaire des Micmacs de Maria, mais aussi auteur d'un imposant index généalogique pour la MRC Denis-Riverin, signale dans un de ses ouvrages l'inhumation, entre 1788 et 1800, d'une dizaine d'Amérindiens à Sainte-Anne-des-Monts. Il s'agit certainement, d'après leurs patronymes, de gens originaires de la Baie des Chaleurs<sup>41</sup>. La tradition de la famille Caron de Grande-Vallée porte, pour sa part, que leur ancêtre Alexis a pour la première fois hiverné à cet

endroit en 1840. Sa solitude, raconte sa descendance, fut rompue seulement par la visite de Bernard Samson et de son fils, deux Indiens de Gesgapegiag en campagne de chasse dans le secteur<sup>42</sup>.

Somme toute, dans les années 1800 à 1830, on voit bien que les représentants de la Nation micmaque sont en santé démographique. À cela s'ajoute le fait qu'ils sont présents aux quatre coins de la péninsule et en continuelles pérégrinations dans ses forêts. Cette croissance démographique du peuple micmac peut être vue comme une preuve de sa vitalité, mais, faut-il le souligner, elle n'est certes pas sans incidence sur la vigueur de leur langue. C'est ainsi que patrouiller la forêt gaspésienne à l'époque signifiait, pour un Blanc, côtoyer obligatoirement les Micmacs et entendre le micmac. Il n'est donc pas surprenant, dans ce contexte, que Joseph Hamel ait vu l'intérêt de colliger les mots d'une langue parlée par des gens aussi nombreux et aussi présents sur le territoire.

#### **Les assauts de la civilisation euro-canadienne**

La culture micmaque subit dans les années 1800 à 1830 une pression croissante de la part de la civilisation blanche, particulièrement dans le port du costume et dans la construction domiciliaire. «*Le costume de leurs ancêtres commence à être mis de côté par les hommes*», a pu observer Jean-Baptiste Ferland en 1836 en passant à Listuguj<sup>43</sup>. Bonnycastle fait la même constatation à Gaspé où, écrit-il, cette branche de Micmacs est totalement séparée du reste de la nation et s'intègre rapidement à la civilisation blanche. On a peine à reconnaître, dans leurs vêtements, les habits d'autrefois. L'aide de camp britannique nous fournit une description de leur habillement:

*Leurs costumes et leurs allures singulières présentent un portrait difficile à rendre. Un homme, à la forte corpulence, portait un chapeau haut de forme sur le bandeau duquel étaient appliquées, en guise d'ornements, des étiquettes de bouteilles couleur argent. On pouvait y lire les*

*mots vin blanc, champagne, brandy, gin et son propriétaire était aussi fier de son couvre-chef que s'il eût porté la couronne impériale. La majorité des membres de la tribu (de Listuguj) portait d'usuels chemisiers de laine bleus avec des salopettes ou bien des pantalons bordés de rouge; quelques-uns se drapaient d'une couverture<sup>44</sup>...*

Le portrait de Bonnycastle, comme on le voit, témoigne d'une culture ouverte aux changements, mais où l'intégration des coutumes vestimentaires européennes demeure encore éclectique. Leur pratique s'ajustera avec le temps, comme cela s'observe aussi dans l'utilisation des matériaux de construction.

On peut, en effet, dans les années 1830, observer l'influence de la culture eurocanadienne dans la construction domiciliaire de Listuguj. Une description du village révèle un

amalgame de constructions temporaires et d'habitations permanentes: *«L'église de la mission et le presbytère, écrit l'aide de camp de lord Aylmer, sont construits sur le bord de l'eau avec, tout près, un mât et son drapeau ainsi qu'une chétive croix. Se dresse à arrière-plan un rassemblement irrégulier de wigwams qui alternent, curieusement, avec des hangars et des habitations de bois»<sup>45</sup>.*

Ce mélange de wigwams en écorce et de maisons de planches s'explique par le fait que Listuguj *«est beaucoup plus une base de chasse et de pêche qu'un lieu de résidence permanente»*, écrit l'historien L. F. S. Upton<sup>46</sup>. Là où le peuple micmac de la Gaspésie ressent, cependant, les plus forts assauts de la culture blanche, c'est dans ses droits de pro-



Indienne micmaque en 1857. Les femmes micmaques de la Gaspésie ont déjà, en 1831, adopté les vêtements de la communauté blanche, comme c'est le cas pour cette jeune Autochtone d'Halifax une vingtaine d'années plus tard (ANC/PA-188213).

priété terrienne.

### Les droits territoriaux

Aucun papier ne garantissait les droits de propriété des premiers Canadiens français installés en Gaspésie. On avait promis des titres aux Acadiens, mais l'arpentage des terres n'était pas fait et on ne pouvait en cerner les limites avec certitude. Les Micmacs n'ont pas non plus obtenu d'assurances fermes sur leurs propriétés bien qu'ils aient devancé tout le monde sur le territoire. Une entente avait été passée à ce sujet en 1786 entre le chef de Listuguj, Francis Condo, et le lieutenant-gouverneur de la Gaspésie Nicholas Cox. Ce dernier garantissait à sa tribu un territoire entre la rivière Nouvelle et la pointe de Miguasha ainsi que leurs propriétés à Listuguj, mais cet

engagement demeura sans lendemain<sup>47</sup>. Pis encore, deux arpentages successifs faits par des agents du gouvernement tranchaient dans les terres promises.

Les Micmacs purent revendiquer à nouveau, entre 1819 et 1823, la reconnaissance de leurs droits sur les terres de la Gesgapegiag lors d'une enquête sur la propriété terrienne de la Gaspésie. L'année suivante, le chef Francis Condo se voyait, au nom de son peuple, octroyer par le gouvernement 680 acres de terre à l'embouchure de la Gesgapegiag, mais on lui refusait l'octroi des titres en bonne et due forme<sup>48</sup>. Le seul document que le chef Condo obtenait était une lettre manuscrite du gouverneur, un papier sans valeur légale.

La reconnaissance de leurs droits sur ces terres est par la suite contestée par leur

voisin, Robert Christie. L'homme, aussi député du comté de Gaspé, a déplacé les bornes de leur territoire. Sous le fallacieux prétexte d'une concession signée de la main du shérif, il s'octroyait la moitié des propriétés amérindiennes. La visite des arpenteurs du gouvernement canadien en 1833 tombe donc en plein milieu d'une crise. Ainsi, quand Frederick Henry Baddeley visite le village de Listuguj, les Micmacs dénoncent cette autre attaque dirigée contre leurs droits ancestraux auprès du représentant du gouvernement, mais celui-ci ne fait rien d'autre qu'un constat<sup>49</sup>.

De sa propre initiative, Baddeley doit aussi conseiller à des Blancs de quitter certaines îles situées à l'embouchure de la rivière



Matapédia dont la propriété avait été reconnue aux Indiens par le gouverneur Aylmer. Pour leur sécurité, ou pour préserver les droits des Micmacs? On ne sait pas. Il ne s'explique pas et il ne va pas plus loin dans la défense des droits autochtones. Quelques semaines plus tard, le chef de la bande et son conseil demandent à Joseph Hamel de lever les plans des îles en question et de noter leur position dans la rivière. Ce dernier y consacra deux jours de travail, conscient que «ces pauvres gens ne pourraient de sitôt rencontrer un arpenteur pour le faire»<sup>50</sup>. Baddeley et Hamel prennent en plus note de la situation dans leur rapport respectif pour la signaler à leurs employeurs. C'est à la suite de ce rapport que Joseph Hamel joignait son «Vocabulaire micmac».

#### Contexte socio-culturel des Micmacs

Si dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle les Micmacs de la Gaspésie vivent une situation de recul quant à leurs modes de vie ancestraux (habillement, habitation, propriétés foncières), il en est de même aux plan administratif et socio-culturel, mais pas nécessairement au plan linguistique.

La situation politique du Canada, pour les années 1830, a pour conséquence de diviser le territoire des Micmacs en trois parties administratives distinctes sans que ces derniers aient jamais été consultés. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont des colonies indépendantes du Canada et possèdent chacune leur administration. Se présente donc pour les Autochtones de la Gaspésie un apparent problème d'autorité supraterritoriale, puisqu'ils relèvent, en tant que sujets britanniques, de gouvernements coloniaux différents<sup>51</sup>. Cela ne les empêche toutefois pas de rallier leurs territoires de chasse ancestraux ou de quitter Listuguj, comme ils l'ont fait en 1811, pour «nomader» au Nouveau-Brunswick ou ailleurs en Gaspésie sans demander la permission à quiconque, ni reconnaître une autorité autre que celle de leurs chefs.

La situation se présente de la

même manière au plan religieux. Les Micmacs de Eal River et de Miramichi, au Nouveau-Brunswick, sont desservis par des prêtres attachés au diocèse de Charlottetown, tandis que ceux de la Baie des Chaleurs relèvent encore du diocèse de Québec. Les missions de Gesgapegiag et de Listuguj étaient, en conséquence, la responsabilité de prêtres canadiens. De 1806 à 1814, ce fut l'abbé Charles-François Painchaud, suivi de l'abbé Joseph-Marie Bellenger de 1815 à 1819 et de l'abbé Faucher dans les années 1820. En 1833, l'abbé Stanislas Malo, qui réside à Carleton, en est le responsable. Ces missionnaires diocésains ont préféré s'adresser à leurs fidèles dans leur langue, de sorte qu'ils ont rapidement maîtrisé le micmac<sup>52</sup>.

Pendant leur absence, des membres de la communauté, choisis parmi les vieillards les plus estimés de la tribu, chantent les prières de la messe en micmac. Au cours des années 1830, Benjamin et Nicolas Labaube sont ceux qui agissent à titre de chantres à Listuguj. Jean-Baptiste Ferland louange le charme de leurs voix et la douceur du chant entonné en langue micmaque. Pour suivre les cérémonies, les fidèles disposent de *oigatigan*, ces papiers sur lesquels on a, de génération en génération, copié les prières de Chrestien Le Clercq et de l'abbé Maillard. «*Quelques-uns des manuscrits sont en lettres romaines, les autres en caractères dont chacun représente une syllabe ou un mot*», écrit Jean-Baptiste Ferland<sup>53</sup>.

La majorité des Micmacs de la Gaspésie ne s'expriment d'ailleurs que dans la langue de leurs ancêtres. «*Quelques-uns parlent anglais*», raconte Richard Bonnycastle, mais «*plusieurs connaissent le français. Le chef et la majorité des membres de sa tribu ne parlent d'autre langue que la leur*», ajoute-t-il. Ainsi, leur chef Francis Condo, unilingue, doit recourir à un interprète lors de la visite du gouverneur Aylmer en 1831. Il s'adresse aussi à l'évêque de Québec uniquement en langue micmaque quand ce dernier se rend dans la Baie des Chaleurs en 1836<sup>54</sup>. Il semble même que pour plusieurs, la langue

maternelle soit devenue le seul critère, du moins aux yeux des Blancs, qui permette de les distinguer de leurs frères micmacs. Moses H. Perley, inspecteur du gouvernement nouveau-brunswickois qui a fait une courte visite à Listuguj à peine quelques années après, en 1841, note que «*un grand nombre de personnes de ce village passeraient facilement pour des Blancs, le seul facteur qui les distingue des membres des communautés environnantes étant l'usage de la langue micmaque*»<sup>55</sup>...

On le voit donc, les progrès de la civilisation eurocanadienne ne sont pas sans effets sur la communauté micmaque vivant en Gaspésie. Agressés de tous côtés dans leur culture, on constate que leurs manières de vivre changent, mais, chose surprenante dans ce contexte, on réalise aussi que la langue de leurs aïeux demeure vivante, particulièrement au plan religieux ou sacré. Joseph Hamel constatera une même vigueur au niveau du quotidien.

#### Notes

- 1 L'auteur du présent article a réalisé la recherche de base sur laquelle s'est appuyée la mise en valeur historique du village Gespeg. Ce dernier tient à spécifier qu'il assume la traduction des textes cités dans le cadre de l'étude qui suit. Par ailleurs, il tient à remercier le père Roland Provost, anciennement missionnaire du village micmac de Gesgapegiag de 1951 à 1963, pour les corrections apportées à son manuscrit. Il exprime aussi sa gratitude à son confrère historien Paul Larocque pour ses encouragements et les conseils apportés dans la rédaction du présent travail. Signalons la collaboration de Jean Larrivée du GRIDEQ qui a donné à ce texte sa touche finale.
- 2 Joseph Hamel, «*Vocabulaire de quelques mots de la langue micmaque, rassemblés par Joseph Hamel, durant son expédition à la Baie des Chaleurs en 1833*», dans «*Journal d'une expédition nommée pour explorer l'étendue de Pays située à l'Est du Lac Matapédiac et au Sud des Monts Notre-Dame, comprenant cette partie du Pays renfermé dans les Parallèles, entre les 18° et 49° degrés de Latitude Nord, et les 64° degrés 30 minutes jusqu'au 67° degrés (sic) de Longitude Ouest de*

- Greenwich. Compilé par Joseph Hamel, Arpenteur, d'après les notes par lui prises durant le cour du voyage», **Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada 1835 - 1836**, Appendice BB.*
- 3 Herman Ernerst Ludewig, **The literature of American aboriginal languages**, London, Trübner, 1858, p. 117-118. John Maclean, **Canadian savage folklore: The natives tribes of Canada**, Toronto/Montréal, W. Briggs/C. W. Coates, 1896, p. 124-125. William Godsoe MacFarlane, **New Brunswick bibliography: The books and writers of the province**, St. John, s. éd., 1895. Philéas Gagnon, **Essai de bibliographie canadienne: inventaire d'une bibliothèque comprenant imprimés, manuscrits, estampes, etc. relatifs à l'histoire du Canada et des pays adjacents avec des notes bibliographiques**, Québec, Auteur, 1895, p. 200, 217. Georges-Barthélemy Faribault, **Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada: de la Louisiane, de l'Acadie et autres lieux, ci-devant connus sous le nom de Nouvelle-France, avec des notes bibliographiques, critiques et littéraires**, Québec, Auteur, 1837. Curieusement Faribault connaît et cite la carte géographique dessinée par Joseph Hamel lors de son expédition de 1833: p. 217.
  - 4 Silas Tertius Rand, **A Short Statement of Facts Relating to the History, Manners, Customs, Language, and Literature of the Micmac Tribe of Indians in Nova-Scotia and P. E. Island**, Halifax, James Bowes and Son, 1850, p. 24-26. Silas Tertius Rand, **A Specimen of the Micmac Dictionary**, S. l., S. éd., 1885, p. 1-8. Jeremiah Clarke, **Rand's Micmac Dictionary from Phonographic Word-Lists Prepared by Rev. Silas T. Rand**, Charlottetown, The Patriot Publishing Company, 1902, p. I-XXXIII.
  - 5 Réginald Day, «*La Gaspésie en 1833*», **Gaspésie**, vol. XXX, no 3 (119) (septembre 1992), p. 33. Marc Desjardins, «*L'expédition de Joseph Hamel dans la région de Matane en septembre 1833*», **L'Histoire au pays de Matane**, vol. XIX, no 1 (avril 1984), p. 22-24.
  - 6 Albert D. De Blois, **Micmac Dictionary**, Ottawa, Canadian Museum of Civilization, 1996. Danielle Cyr, «*L'histoire du Micmac*», **Gaspésie**, 1995, (1), p. 29-36; **Gaspésie**, 1996, (1), p. 46-53; **Gaspésie**, 1996 (2), p. 42-47; **Gaspésie**, 1996 (3), p. 42-47. Cynthia Dow, «*Funding needed to continue Micmac Dictionary*», **Spec**, 24 (15), (1998), p. 5, 11. Daniel N. Paul, **We Were not the Savages. A Micmac perspective on the collision of European and aboriginal civilization**, Halifax, Nimbus Publishing Ltd, 1993, p. 348-353. Charles Martijn, «*Voyages des Micmacs dans la vallée du Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et à Terre-Neuve*» dans Martijn, **Les Micmacs et la mer**, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1988, p. 197-224, 295-328.
  - 7 Bernard Bélanger, «*Bienvenue chez les Micmacs - Le site historique Gespeg ouvert aux visiteurs*», **Le Soleil**, 21 juillet 1997, A3. Manon Jeannot, **La présence micmaque en Gaspésie - Mémoire**, Gaspé, Conseil de la Nation Micmac de Gespeg, 1999. Mario Mimeault, **Guide de formation pour les animateurs interprètes du village micmac Gespeg**, Gaspé, Cégep de la Gaspésie, Service de l'Éducation aux adultes et le Conseil de bande micmac de Gaspé, 1996. 152 p.
  8. Daniel Simpson, **G'Mtgiminu - Notre terre - Les Micmacs du Québec**, M.É.Q./Musée de la Civilisation, Québec, Graficor, 1999, p. 11.
  - 9 Simpson, **op. cit.**, p. 13. Betty Ann Tivnan, «*CHRQ 106,9 FM - How it ticks*», **Micmac-Maliseet Nations News**, January 1994, p. 6. Gilles Gagné, «*L'école micmac ouvrira à la rentrée, en Gaspésie*», **Le Soleil**, 14 avril 1997; «*L'école rouvre après 28 ans - La prochaine étape sera de rapatrier l'enseignement secondaire*», **Le Soleil**, 15 août 1997, p. A 3.
  - 10 Cynthia Dow, «*Funding needed to continue Micmac Dictionary*», **Spec**, 24 (15) (1998), p. 5, 11. À remarquer qu'il existe un autre lexique micmac publié par Albert D. De Blois et Alphonse Métallic, («*Micmac Lexicon*», Ottawa, Musée national de l'Homme, 1984, Dossier 91, Service canadien d'ethnologie), et qu'un alphabet a été rédigé par un membre de la bande de Listuguj pour faciliter l'apprentissage de la langue micmaque: Gjiga'quaquj, **A beginner alphabet for reading and writing Micmac**, Restigouche, Curriculum Development Restigouche Band Council, 1990, iv, 48 p. Le site Internet qui accueille le dictionnaire micmac parlant s'appelle *Mi'kmaq Online-Mi'gmaq Online* et il a pour adresse électronique <mikmaqonline.com>.
  - 11 Danielle Cyr, «*L'histoire du Micmac*», **Gaspésie**, 1995, (1): 29-36; **Gaspésie**, 1996, (1):46-53; **Gaspésie**, 1996 (2):42-47; **Gaspésie**, 1996 (3): 42-47.
  - 12 Richard Bonnycastle, **The Canadas in 1841**, vol. 2. London (England), Henry Colburn Publisher, 1841, p. 167. À noter qu'en réalité Bonnycastle a effectué son voyage en Gaspésie en 1834, mais qu'il n'a publié son ouvrage que sept années plus tard.
  - 13 Chrestien Le Clercq, **New Relation of Gaspesia/Nouvelle relation de la Gaspésie**, Présentation de W. F. Ganong, New York, Greenwood Press, 1968, (*Champlain Society Publication* V), p. 355-357. Bernard-Gilbert Hoffman, **Historical Ethnography of the Micmacs of the 16<sup>e</sup> and 17<sup>e</sup> centuries**, Dissertation for Ph. Anthropology, University of California, 1945, p. 254. Danielle Cyr, «*L'histoire du Micmac*», **Gaspésie**, 1995, (1), 31. Remarquez que nous conservons la graphie du patronyme «Le Clercq» dans nos deux articles plutôt que celle nouvellement suggérée de «Leclercq» en accord avec la bibliographie utilisée à ce jour dans les ouvrages historiques et sans remettre en cause la justesse de la correction souhaitée par les nouveaux chercheurs. De manière pratique, par exemple, chercher «Chrestien Leclercq» sur le réseau Internet ne donnera pas un résultat exhaustif.
  - 14 Father Kauder, **Manuel Hiéroglyphique micmac**, Sainte-Anne-des-Monts, Les Éditions de la SHAM, 1995, p. XIII-XXVII. Il s'agit d'une réédition en fac-similé du livre du père Kauder publié en 1866. Une réédition critique en a aussi été faite par David L. Schmidt et Murdena Marshall, **Mi'kmaq hieroglyphic: readings in North America's first indigenous script/edited and transcribed by...**, Halifax, Nimbus Publication, 1995, 182 p.
  - 15 Ces derniers documents ont été déposés aux Archives du diocèse de Québec aux cotes suivantes: AAQ 10 UZ, Pierre Maillard - **Cahier Mikmaque** contenant toutes les prières qui se disent pendant la semaine. Ms. 1755, 268 p., 19,5 cm x 13 cm, et AAQ, 11 UZ, Pierre Maillard - **(Eucologue) ou explication de la doctrine chrétienne en langue micmaque**, Ms. 1759, 350 p., 30,5 cm x 19 cm.
  - 16 C'est Chrestien Le Clercq lui-même qui en passe la remarque: Le Clercq, **op. cit.**, p. 355.
  - 17 Silas Tertius Rand, **A Short Statement Facts Relating to the History, Manners, Customs, Language, and Literature of the Micmac Tribe of Indians in Nova-Scotia and P. E. Island**, Halifax, James Bowes and Son, 1824, p. 24.
  - 18 Silas Tertius Rand, **A Specimen of the Micmac Dictionary**, S. l., S. éd., 1885. Silas Tertius Rand, **Dictionary of the**

- Language of the Micmac Indians in Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island, Cape Breton and Newfoundland. English-Micmac.** Halifax, Nova Scotia Printing Company, 1888. Une réédition de cet ouvrage a été faite en 1994: Ottawa, Laurier Books, 286 p. Jeremiah Clarke, **Rand's Micmac Dictionary from Phonographic Word-Lists Prepared by Rev. Silas T. Rand.** Charlottetown, The Patriot Publishing Company, 1902.
- 19 Frederick Henry Baddeley, «*Second rapport des commissaires nommés en vertu de l'Acte de la 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> George IV, Chap. 39, pour explorer plus parfaitement certaines parties de cette province - Journal*», **Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada 1835-36: Appendice BB Baddeley 1835-36: 11 septembre 1833.**
- 20 Nous n'avons pu retrouver le lexique de Kelly dans les archives de l'arpenteur Baddeley non plus qu'il n'a été retracé dans le rapport original de son expédition déposé aux Archives Nationales du Canada. Lettres de Marcel Barriault à l'auteur, Archiviste de référence, Ottawa, le 12 octobre 1999: «*Il me fait plaisir de répondre à votre courrier dans lequel vous demandez des renseignements au sujet du «vocabulaire de mots micmacs» compilé par M. Kelly et remis à F. H. Baddeley. La référence que vous m'avez donnée (A.N.C., Québec et Bas-Canada, Série S, RG4, A1, vol. 423) m'a permis de retrouver le rapport de l'arpenteur, mais je n'y ai pas retrouvé cette liste de mots micmacs*». Le peu d'informations que nous avons ramassées sur cet auteur se résume pour le moment à ceci: Robert Warren Kelly demeurerait sur la rue du Palais, à Québec. Il est enregistré au recensement de la Haute-Ville pour l'année 1831. Natif du Royaume-Uni, il est marié, père de six enfants et s'occupe de commerce et de négoce à titre d'encanteur. A.N.Q., Recensement de Québec - 1831, Microfilm c-721, p. 586. Kelly est absent de Québec au recensement de la ville en 1841, on le retrouve à Pabos en Gaspésie en 1842.
- 21 Archives de la Côte-du-Sud, Fonds Painchaud. **Catéchisme manuscrit en micmac**, ces notes de Painchaud devraient s'accompagner d'un lexique destiné à son usage personnel (note de l'abbé Roland Provost).
- 22 Lucien Lemieux, «*Bellenger, Joseph-Marie*» dans **Dictionnaire biographique du Canada**. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985, vol. VIII, p. 88.
- 23 Joseph-Marie Bellenger, «*Kegi abchi8lk nixkamin8 - 9 octobre 1816*», titre ajouté postérieurement «**Cahier mikmake**». Sommaire: Instructions sur le dimanche - Notes grammaticales - Instructions sur la confession - Examen de conscience - Extrait du Rituel, Archives de l'Archidiocèse de Québec, cote AAQ, 3-1 UZ. Le **Rituel Micmak** est un manuscrit de 106 pages qui porte le titre suivant: **Le veni mecum d'un Missionnaire Mikmake**, Jos. M. Bellenger Prêtre missionnaire des Sauvages de Ristigouche, 2 mai 1817. Cote AAQ 3-2 UZ. Le contenu de ce manuscrit est dès 1891 connu et présenté dans ses grandes lignes par le bibliographe américain James Constantine Pilling, **Bibliography of the Algonquian Languages**, Washington, 1891, p. 41.
- 24 Joseph-Marie Bellenger, **Grammaire de la langue Mikmaque, rédigée et mise en ordre par Joseph M. Bellenger, Ptre**, New York, Presse Cramoisy de John Dawson Gilmory, 1864. L'ouvrage est cité dans Philéas Gagnon, **Essai de bibliographie canadienne-française**, Québec, Auteur, 1895, p. 305, à la cote 2219. L'ouvrage de Bellenger a été réédité par AMS Press de New York en 1970 (101 pages) et la paternité en est attribuée à (Pierre-) Antoine-Simon Maillard. Il a été aussi reproduit sur microfiche par CIHM / ICMH, 2 microfiches, no 49967. Les notes grammaticales et le vocabulaire micmac du père Maillard étaient destinés à l'usage des missionnaires qui devaient lui succéder. L'abbé Joseph-Marie Bellenger s'est trouvé dans les années 1810 à 1816 en possession de certains de ces écrits. En très mauvais états de conservation à ce moment-là, il est plus que douteux qu'ils aient eux survécu. Leur état était tel que l'abbé Bellenger a cru bon d'en copier les plus larges extraits possibles pour sauver ces textes de la destruction du temps. Il écrit à leur sujet dans son «**Cahier Mikmake**»: «*Comme ce cahier (qu'il a avait en main) est tout rongé par les bords d'un bout à l'autre et que le milieu de chaque feuille est presque en entier aussi rongé, et que d'ailleurs le papier en est si vieux qu'il déchire, ou plutôt qu'il casse dès qu'on y touche on ne sera pas surpris de ne voir aucun ordre dans cette copie. Car je transcriis tout espérant un jour me servir de ces extraits pour poursuivre la grammaire que j'ai commencée (sic)*». (J.-F. Bellenger, «*Cahier Mikmake*» - 9 octobre 1816», 148 pages non chiffrées, Archives de l'archidiocèse de Québec, AAQ 3-1, UZ). Un peu plus d'une soixantaine de pages du cahier de l'abbé Bellenger contiennent donc la transcription intégrale de mots détachés, de phrases et de conjugaisons colligés et rédigés en français et en micmac par le père Maillard. L'abbé Bellenger se donne la peine d'indiquer le début et la fin de ses transcriptions qui ne sont toutefois pas paginées.
- 25 Cet imprimeur s'était spécialisé, écrit son biographe «*dans des ouvrages de dévotion destinés en grande partie à des établissements et à des groupes religieux du Québec*»: Jean-Marie Lebel, «*Charles Le François*», **D.B.C.**, vol. VI, p. 431. Anonyme, **Alphabet Mikmaque**, Québec, Charles Le François, 1817, 39 p. De rares exemplaires de cet opuscule existent encore. La Bibliothèque nationale du Canada en possède un. On peut le trouver aussi sur microfiche: CIHM / ICHM no 34078. La banque de données *Notre Mémoire en ligne*, des Archives nationales du Canada, en offre la reproduction. Il s'agit certainement de la «petite brochure» désignée par le père Pacifique comme ayant été publiée par l'abbé Bellenger en 1815 (Pacifique de Valigny, «*Traité théorique et pratique de la langue micmaque*» dans **Annales de l'ACFAS**, Montréal, vol. 4, 1938, p. 215). Le père Pacifique écrit de cet opuscule: «*Il a pu rendre service aux missionnaires qui ont appris des Micmacs eux-mêmes...*». Et du même élan, il ajoute à propos du dictionnaire de Rand: «*Il en est de même de l'alphabet anglais de M. Rand, que pourtant plusieurs ont appris dans les écoles; ils s'en sont servis et s'en servent pour écrire en anglais, mais jamais en micmac*».
- 26 Adrien Balbi, **Atlas ethnographique du globe ou classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues; précédé d'un discours sur l'utilité et l'importance de l'étude des langues, etc.**, Paris, Rey et Gravier, 1826, Table XLI, entrée no 817.
- 27 L'ouvrage a été publié sous le nom de Tenesles et présenté par Barrat. Toutefois, les bibliographes l'attribuent dans leurs compilations à Joseph Barrat en raison de son sous-titre: Joseph Barrat, **The Indian of New-England and the North-Eastern Provinces; A Sketch of the Life of an Indian Hunter, Ancient Traditions relating to the Etchemin Tribe, Their Modes of Life, Fishing, Hunting, &, with Vocabulary in the Indian and English, Giving the Names of the**

- Animals, Birds and Fish: The most complete that has been given for New-England in the Languages of the Etchemin and Micmacs (...)** Derived from Nicola Tenesles, by a Citizen of Middleton, Middleton (Connecticut), Charles H. Pelton Printer, 1851, 24 p.
- 28 Un travail de cette nature avait déjà été commencé dans les années 1830. Le dictionnaire de Hamel eut peut-être été d'un grand secours à ces chercheurs. Du nombre, citons Peter S. Du Ponceau qui dit dans l'édition de son travail publié en 1838 avoir bénéficié d'un vocabulaire manuscrit qui lui a été communiqué par un habitant de la Nouvelle-Écosse pour étudier le dialecte micmac de cette province: Peter Stephen Du Ponceau, **Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord**, Paris, A. Philan, 1838, p. 276. Notons toutefois que le père Pacifique ne semble pas en accord avec ces scientifiques en regard de l'existence de ces dialectes. Il écrit en introduction dans la première leçon de sa grammaire micmaque: «*Il n'y a pas chez les Micmacs de dialectes proprement dits, mais on trouve quelques différences constantes entre les différents centres dans l'usage de certains mots ou de certaines expressions, surtout dans la prononciation et l'orthographe. À Restigouche notamment, on s'écarte quelquefois de ce qui est d'un usage général ailleurs*»... Pacifique, **Leçons grammaticales théoriques et pratiques de la langue micmaque**, Messenger Micmac, Restigouche, 1939, p. 13.
- 29 Mgr Octave Plessis, «**Le journal des visites pastorales de Mgr Joseph-Octave Plessis en Acadie 1811-1812-1815**», Moncton, Société historique acadienne, 1980, Les Cahiers de la Société historique acadienne, no 11. Nous disons une des raisons parce que bien d'autres possibilités restent à étudier pour expliquer cette scission. L'exploitation forestière et la transformation du bois (George B. MacBeath, **The Story of the Restigouche. Covering the Indian, French and English Periods of the Restigouche Ara**, Saint John, New Brunswick Museum, 1954, p. 15-20.), des désaccords sur le leadership comme il en a été dans les années 1830 (Philip K. Bock, **The Micmac Indians of Restigouche. History and Contemporary Description**, Ottawa, National Museum of Canada, p. 17), ou bien encore l'empiètement des Blancs sur les territoires de chasse pourraient être évoqués.
- 30 Joseph-Marie Bellenger, «*Mémoire sur l'état du village de Restigouche, District de Gaspé*», 1816, p. 51. Archives de l'Évêché de Gaspé, Tiroir Sainte-Anne-de-la-Restigouche.
- 31 Bonnycastle, **op. cit.**, p. 204. Herman E. Ludewig, relevait l'existence en 1858 des mêmes dialectes micmacs que ceux étudiés par Du Ponceau: Herman E. Ludewig, **op. cit.**, p. 84. Philip K. Bock, **The Micmac Indians of Restigouche. History and Contemporary Description**, Ottawa, National Museum of Canada, 1966, p. 84. Peter Stephen Du Ponceau, **Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord**, Paris, A. Pihan, 1838, p. 275 et suivantes. Notons ici que l'étude de ce chercheur ne portait que sur quarante-cinq mots tirés du dialecte de la Nouvelle-Écosse. Cynthia Dow, **op. cit.**, p. 5, 11.
- 32 John Douglas Mc Connell, Letter of John D. Mc Connell Esq., to The Honorable W. Percival, Gaspé Basin, 16 July 1825, ANC, Dalhousie Papers Transcripts, MG 24, A 12, vol 18. Evrington, le 21 septembre 1833 dans «*Journal de M. Evrington continué de Dimanche le 15 septembre 1833, inclusivement*» dans Canada, **Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada 1835-1836 - Appendice BB**. Bonnycastle, **ibid.** Mario Mimeault, **Guide de formation pour les animateurs-interprètes du village micmac Gespeg**, Gaspé, Cégep de la Gaspésie et des îles/Le Conseil de bande micmac de Gaspé, p. 64, 68.
- 33 Baddeley, **op. cit.**, 11 septembre 1833.
- 34 Joseph-Marie Bellenger, **Mémoire sur l'état du village de Restigouche, District de Gaspé**, 1816, p. 1. Archives de l'Évêché de Gaspé, Tiroir Sainte-Anne-de-la-Restigouche.
- 35 Joseph Hamel 19 septembre 1833, «*Journal d'une expédition nommée pour explorer l'étendue de Pays située à l'Est du Lac Matapédia et au Sud des Monts Notre-Dame... Appendice BB, «Exploration des parties inconnues des Comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé*».
- 36 Bonnycastle, **op. cit.**, p. 166. Joseph-Marie Bellenger, **Mémoire sur l'état du village de Restigouche, District de Gaspé**, 1816, p. 1. Archives de l'Évêché de Gaspé, Tiroir Sainte-Anne-de-la-Restigouche. Jean-Pierre Bélanger, «*Les mentions relatives au Bas-Saint-Laurent et à la Gaspésie dans les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1834-1910)*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 16 (1992) no 1, p. 14 et suivantes; «*Les premiers Gaspésiens*» dans Paul Larocque, et coll., **Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent**. GRIDÉQ, Rimouski, 1998, p. 448. Charles Martijn, «*Voyages des Micmacs dans la vallée du Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et à Terre-Neuve*» dans Martijn, **Les Micmacs et la mer**, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1986, p. 207.
- 37 Willam Graves cité dans Léon Boudreault, **Faits nouveaux sur la seigneurie de Matane**, Matane, Société d'histoire de Matane, 1982, p. 192.
- 38 Hamel, **op. cit.**, 8 et 9 septembre 1833.
- 39 La cohabitation Micmacs-Malécites ne semble pas avoir posé de problèmes graves au cours des âges. Ainsi, plusieurs Malécites ont tissé des liens matrimoniaux avec des femmes d'origine micmaque. C'est possiblement le cas de Pierre Basquet (William A. Spray, «*Pierre Basquet*», **D.B.C.**, vol. VIII, p. 72). C'est possiblement le cas du premier Jeannotte qui a vécu à Gaspé. Joseph Jeannot devait être un Malécite de L'Île-Verte, marié Marie Arguimault, micmaque (Bona Arsenault, **Les registres de Bonaventure**, s. l., Éditions Marquis, 1981, vol. I, p. 303). La linguiste Laurence Johnson avance pour sa part l'exemple du premier «*Athanase*» du nom à la réserve Viger (près de L'Île-Verte) qui aurait été un Micmac de Miramichi marié à une Malécite: **La réserve malécite de Viger, un projet pilote du «programme de civilisation» du gouvernement canadien**, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie, 1995, p. 37-44. Roland Lebel, **Un Siècle de Labeur, de Foi, d'Honneur - Histoire de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis**, Québec, Comité de publication de Saint-Octave-de-Métis, 1955, p. 78, 518. Henri Têtu et C.-O. Gagnon, **Mandements, lettres pastorales et circulaires des Évêques de Québec**, Québec, A. Côté, 1887, p. 213.
- 40 Les anciens de la Rivière-à-Claude appelaient jadis leur village «*Rivière-à-Glaude*». Les gens des autres villages avaient pour habitude de dire qu'ils «*allaient à la Glaude*», en indiquant qu'ils se rendaient à ce lieu aujourd'hui appelé la Rivière-à-Claude (Source: Communication personnelle du père Roland Provost, Sainte-Anne-des-Monts, le 20 novembre 1999). Cette source orale se voit

- confirmée par le fait que l'on retrouve le nom de Joseph Claude dans un livre de compte d'un marchand de Matane, Donald McKinnon, pour l'année 1784 et celui de plusieurs des membres de sa tribu: Claude Otis, **Présences amérindiennes en Gaspésie**, Matane, Cégep de Matane, 1988, p. 56.
- 41 Roland Provost et coll., **Tricentenaire - Seigneuries gaspésiennes concédées à Denis Riverin - Album-souvenir 1688-1988**, Sainte-Anne-des-Monts, SHAM, 1988, p. 34: «*On a enterré aussi depuis 1788 dix sauvages micmacs: Jean Isidore, Joseph Habano, Michel, Pierre, Anne, Isidore, Anne Nastarache, Reine Jacquet et des enfants*».
- 42 Laurette Caron, «*Les Caron à Grande-Vallée*», **La revue d'histoire de la Gaspésie**, 13 (2): 54-63, p. 56.
- 43 Jean-Baptiste Ferland, **La Gaspésie**, Québec, A. Côté et Cie, 1877, p. 245.
- 44 Bonnyccastle, **ibid.**, p. 164.
- 45 Bonnyccastle, **ibid.**, p. 148.
- 46 L. F. S. Upton, «*Francis Condo*» dans **Dictionnaire biographique du Canada**, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, vol. VII, p. 221. Un résidant du Nouveau-Brunswick, John McGregor, décrivait Listuguj en 1828 en ces termes: «*à huit milles à l'intérieur de la Restigouche, il y a une chapelle pour les Indiens. Il s'y forme occasionnellement pour quelques semaines un petit village de wigwams. Après un bref séjour, les propriétaires de ces habitations démontables les ramassent avec leurs équipements et partent pour d'autres lieux à bord de leurs canots*». John McGregor, **Historical and Descriptive Sketches of the Maritime Colonies of British America**, London, Longman, Rees, Orme, Brown and Green, 1828, p. 184.
- 47 L. F. S. Upton, «*Joseph Claude*» dans **Dictionnaire biographique du Canada**, 1980, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. IV, p. 166.
- 48 Upton, **Francis Condo**, p. 221.
- 49 Baddeley, **op. cit.**, 11 septembre 1833.
- 50 Hamel, **op. cit.**, 22 octobre 1833. Les papiers de Joseph Hamel ayant été brûlés dans un incendie en 1840, il est peu probable qu'une copie de cette carte ait subsisté.
- 51 L. F. S. Upton, «*Francis Condo*», p. 221.
- 52 Ferland, **op. cit.**, p. 246.
- 53 Baddeley, **op. cit.**, les 5 et 11 septembre 1833. Ferland, **op. cit.**, p. 233, 234.
- 54 Ferland, **ibid.**, p., 229, 245. Bonnyccastle, **op. cit.**, p. 167, 204.
- 55 Mosees H. Perley, **Reports on Indian Settlements**, etc., S. L., Simpson, 1842, p. 5.

### Glossaire français-micmac extrait des notes de l'abbé Joseph-Marie Bellenger ca 1816

(Les quelques mots micmacs notés dans cette liste ne représentent qu'un échantillon choisi au hasard dans les listes de mots notés par l'abbé Bellenger dans son **Cahier Mikmake**. La mise en ordre alphabétique est de l'auteur du présent article)

Français	Micmac	Français	Micmac
Aller à la chasse	baktabel8i	Bois qu'on met pour cuire	kenbe8ei
Aller à la ville	pimakteguei	Branche	nebichpakan
Bûche	meguennchei, in, it	Brosse à barbe	mitt8ei
Charrier	8kchéodachi	Chandelle	8jokonmakan
Couper du bois	malabèteghen	Cuillère	m'k8amchich
Fendre	likchakteghen	Cuillère à pot	lammakan
Guère, peu	a8gèch	Écritoire	8ikignab8ei
Porter sur les épaules	pemakei	Encre	8ikignabeau
Rire	8èchke8ei	Fourchette	miks getmakan
Va chercher de l'eau	kanape8i	Jointures	annk8ichkat
(...)		Marmite	k8tak8etchich
Bleuets, les	k8mannochi	Ongles	mk8chi
Le bois des bleuets	chkenakannem8chi	Rasoir	chk8toemakan
Bouleau	machk8oi		
Petit bouleau	machk8ich		
Cèdre	akchk8gi		
Cerisier	nemànnokchi		
Cerisier (?!)	Malimkaon-chem8gi		
Chêne	mk8amnem8chi		
Érable	chena8ei		
Être	ch8nom8chi		
Frêne	agmo		
Merisier	meminokon		
Noisetier	mbmanokchi		
Pinbina	k8man		
Pruche	ka8et		
Sapin	nokon		
(...)			

## Alphabet anglais-micmac tiré de Nicola Tenesles ca 1830-1840

## Names for the animals

Anglais	Micmac
Animal	Wisis
Animals	Wisisk
Moose	
Cervus Alces	Teahm
Cervus tarandus-Linn. or	
Cariboo	Kahlepo
Bear	Moowen
a, he Bear	Nah-besk
a, she Bear	Noosesqu
Dear	Luntuk
Wolf	Pahktussum
Wild Cat	Uu-ko-quetz
Rooseve ?	Abokeseqn
Fox	Woquis
Black fox	Mahtawke-woquis
Red fox	Megwake-woquis
Gray fox	Aynugut-woquis
Squirrel, Red	Megwake-atoo-too-wetz
Squirrel, Black	Mahtay-wauk
Squirrel, Gray	Ay-noo-get
Squirrel, Striped	Ah-mal-pahk-matz
Squirrel, Flying	Sahx-Kahtoo
Rabbit	Ah-pul-lee-ku-mutz
Porcupine	Mah-tu-wes
Woodchuck	Munum-quetz
Raccoon	Ah-mahl-chu-wtz
Shunk	Abig-cheelo
Sable	Ah-bees-tah-naootz
Fisher	Op-onikq
Beaver	Ko-pete
Otter	Key-o-nik
Mink	Ceah-kaotz
Muskrat	Key-wesso
Rat (big mouse)	Meskill-abigcheets
Mouse	Abibcheets
Indian Dog	Lunt-sum
European Dog	Alamooch
Bitch	Squessum
a Fawn	Lun-tuck-cheetz
a Buck	Eyahp
a Doe	Ulgwatuk

## Parts of animals...

Deer=shorns	O-sum-ook
a Bear=s skin	Mooeni
a Bear=s claws	Mooin-o-quasse
the Tail of an animal	Quah-peta-wahoo
a Beaver skin	Um-ti
Dung (animal)	Mechanel (Wysis)
Milk	Mullaguts
Fat	Wicow
Bear=s grease	Mookenome
a Rib	Pegah-kun
Marrow	Ween

## Birds

Eagle	Keet-apoo
white headed	Wah-bat keet-poo

Hawk	Mah-ta-wale-keet-poo
	Cheep-cheep-wagut
Fish-Hawk	Wiskum agwasuk
Swan	Wah-bee
Wild-Goose	See-numq
White-Goose (wild)	Tah-guleets
Heron	Tum-quahl-hegn-nuts
Loon	Que-moo
Small Loon	Mah-gweis
Brant	Ma-ta-wall-keet-poo
Sea Duck	Cheekuh-moo-yets
A Duck	Se-seip
Black Duck	Ap-cheetz-qu-mutz
a Turkey	Ap-tah-ke-keetajeet
Turkeys	Ah-put-tah-he-cheet
Water Hen	We-ootz-metz
Robin	Keep-chow-wetz
Wip-poor-will	Wip-polee
Cat Bird	Kope-quetz
Black Bird	Poo-qt-lees-ke-ets
Bleu Jay	Tedeus
Pigeon	Pu-lase
Crow	Kah-kah-kotes
Snipe	Cheets-we-gah-tetz
Snow-Owl	Koo-koo-ges
Great-Owl	Te-tug-alee
Little Owl	Kop quetz
Owl	Koo-koo-ges
Sea-Gull	Kal-lagn-de-etz
King-Fisher	Chick-tle-gets
Swallow	Pooh-gah-les
Wodpecker	Un-tow-wesk
Redheaded	On-tow-esgk
Humming Bird	Me-le-tow

## Fish

A Fish	Na-match
Fishes	Namachuc
Net	Hahpee
Line	Ne-goqual
A Whale	Pootup
A Shark	Sabbede-meqn
A Sturgeon	Kom-ku-tah-mok
Dog-Fish	Se ku-lah-te
Porpoise	Muck-pates
Haddock	Put-home-kunetz
Holbert	Um-sahnokq
Codfish	Pay-joo
Pollock	Pestum
Salmon	Pul-lah-moo
Trout	Attuk-quah-suh
Shad	Um-sahmoo
Alewife	Segun-nu-mokq
Herring	Nu-may-jeetz
Sucker	Kom-quetz
Eel	Kaht
Whitefish	Pnopsques
Blackfish	Mak-lay-wake-num
Bass	Chee-gow
Perch	Ah-chokollo-wetz

## Parts pertaining to Fish

Spawn	Nee-jintz
Fins	Otah-gunel
a Scale	Pe-we-ges
Scales	Pewegesik
Gills	Musutoqn
Skin	Mu-kagun
Bones	Wah-kun-dow
Teeth	We-peet

## Parts of the human body

Head, (my)	Wun-ojee
Hair (my)	O-sah-punal
Face (his)	O-sees-kuk
the Ear	Set-wagn
Eyes	Pukegwul
Nose	Sisqu un
Mouth and lips (his)	Ootun
Tongue (his)	Weel-noo
Tooth	Ne beet
Teeth	We-peelt
Beard (my)	Nee-tool
Neck (my)	Toel-wahgn
Arm (my)	Petun
Shoulder	Telmahgn
Back	Pak-ham
Hand (my)	Petn-tlgnal
First Finger	Tlwegn
Fingers	Tlwegnul
Nails	O'qusee
Breast	Pus-qu-un
Body	Otenin
Breast (female)	Mul-a-gechach
Nipple	Mul-lah'ga-juns
Navel	Wel-ee
Thigh (his)	Walug-wun
Knee	Chegun
a Foot	Okaht
a Toe	Mu'gah-kuehaway
Heel	Oqu-un
Ankle	Wullus qu hegn
Bone	Wah gun-tou
Heart	Kum-lahmn
Liver	O'squ-un
Windpipe	Seetun abbe
Stomach	We-nis-hi
Bladder	O'pisque
Blood	Maldow
Vein	Meechaguts
Sinew	Tin-wahnul
Flesh	We us
Skin	Muk-agn
Marrow	Ween
Brain	O-tup
Aorta	We-geet
Lungs	O'punkqu
Kidney	Pogul-wun
Kidneys	Pokul-wunk
Innard, viscera	Mechahn

(Joseph Barrat, *The Indian of New-England... with Vocabularies...*, Middleton, Connecticut, 1851, p. 11-15, 18)

# Donat Couture: journalier, bûcheron, menuisier...<sup>1</sup>

*Sophie Couture*

**M**on père, Donat Couture, est né en 1931 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé. Quatre ans plus tard, la colonie de Saint-Charles-Garnier-de-Pabos ouvre ses portes et mes grands-parents s'y installent avec mon père et les autres enfants.

À seize ans, plus précisément le 25 mars 1947, mon père se rend à Montréal pour y travailler en compagnie de son frère aîné. Le lendemain, il est engagé comme manœuvre sur un chantier de construction d'un restaurant chinois. Il y avait beaucoup d'emplois dans ce temps-là: «*On pouvait lâcher un job le matin et en trouver deux autres l'après-midi*». Il travaillait dix heures par jour pour un salaire de 0,80\$ de l'heure. Il est demeuré neuf mois à Montréal. Le 15 décembre de la même année, il est de retour en Gaspésie, car sa famille lui manquait.

En avril 1948, il effectue un retour à Montréal où il travaillera à la construction d'une nouvelle aile à l'Hôpital Hôtel-Dieu. Au cours du mois d'août, il se rend en Ontario, à Maratown près du lac Supérieur, en compagnie de ses frères. Il est engagé comme bûcheron dans un camp. Le salaire était de 4,50\$ la corde de bois qu'il fallait amener au chemin. Ce bois était destiné au moulin de Maratown.

En septembre 1948, il se déplace à Steeven de l'autre côté du lac Supérieur, toujours pour bûcher. Mon père avait alors 17 ans et son frère le plus jeune 15 ans. Dans ce camp, il y avait 15 Canadiens-français, 150 Italiens, une dizaine d'Allemands et seulement un Anglais qui travaillaient pour une compagnie anglaise... Il se souvient aussi que les Italiens avaient obtenu des contrats de travail de trois ans et des subven-

tions du gouvernement pour payer leurs scies à chaîne. Les autres bûcherons utilisaient des scies à lame. Il fallait revenir au camp au plus tard à quatre heures de l'après-midi. Sinon, l'Union donnait des amendes: interdiction de bûcher durant deux jours. La compagnie accordait 4,00\$ la corde de bois, mais les hommes n'avaient pas besoin de l'amener au chemin. Être bûcheron était plus payant que de travailler dans la construction.

Au début d'octobre 1948, mon père retourne à Maratown jusqu'au 22 décembre, puis à Montréal, et de là, c'est un retour en Gaspésie jusqu'au printemps. De mai à novembre 1949, il retourne à Montréal en compagnie de sa mère et de son frère cadet. Ma grand-mère trouve du travail dans la maintenance à l'Hôpital Royal-Edward. Elle gagnait un bon salaire pour l'époque. Quant à mon père, il est engagé par un homme originaire de Percé. Il creusait des trous pour passer les fils souterrains d'Hydro-Québec. Il gagnait 0,85\$ de l'heure.

En 1950, il travaille pour Émile Duprés encore une fois à l'Hôpital Hôtel-Dieu. Un peu plus tard, il prend le chemin de Joliette en Ontario où il bûche à nouveau pour une compagnie anglaise. Il gagnait 5,50\$ la corde de bois, mais elle devait être amenée au chemin. Les conditions de travail étaient difficiles puisqu'il n'y avait pas de cantine et les bûcherons devaient faire la cuisine eux-mêmes. Cependant, la nourriture leur était apportée sur place à un prix raisonnable. En novembre 1950, il retourne à Montréal, puis en Gaspésie où il habitera jusqu'en 1954.

Au mois d'août 1954, il part vers de nouvelles terres pour bûcher.

Il se rend à Normandin au Lac-Saint-Jean, accompagné de son beau-père, d'un beau-frère et d'un de ses frères. Ils travailleront un certain temps pour la compagnie de John Murdoch.

Une fois de plus, mon père retourne à Montréal et ma mère le rejoint assez rapidement. Le travail se fait plus rare. Il ne réussira à en trouver qu'en décembre; il travaillera à l'agrandissement de la manufacture des biscuits David. Quant à ma mère, elle estampillera des étiquettes invisibles sur des vêtements pour une autre manufacture.

En juin 1955, mes parents retournent en Gaspésie. Mon père bûche dans le secteur de New Richmond avec sa première scie mécanique. En 1956, il se rend à Baie-Comeau avec plusieurs membres de sa famille et quelques amis pour bûcher. Les conditions sont difficiles: en plein mois de juillet, les mouches sont voraces et les travailleurs vivent sous la tente... Ils y sont restés deux mois.

Après quoi, mon père demeure en Gaspésie jusqu'en 1959. Cette année-là, il repart, en compagnie de ma mère et de ses cinq enfants, pour vivre à Montréal. Il est engagé par Robert et Frères comme manœuvre dans la brique et ma mère gagne sa vie dans une buanderie. Lorsque mon père a besoin de l'assurance-chômage, il obtient 30\$ par semaine pour faire vivre sept personnes... Le 25 avril 1960, toute la famille retourne en Gaspésie.

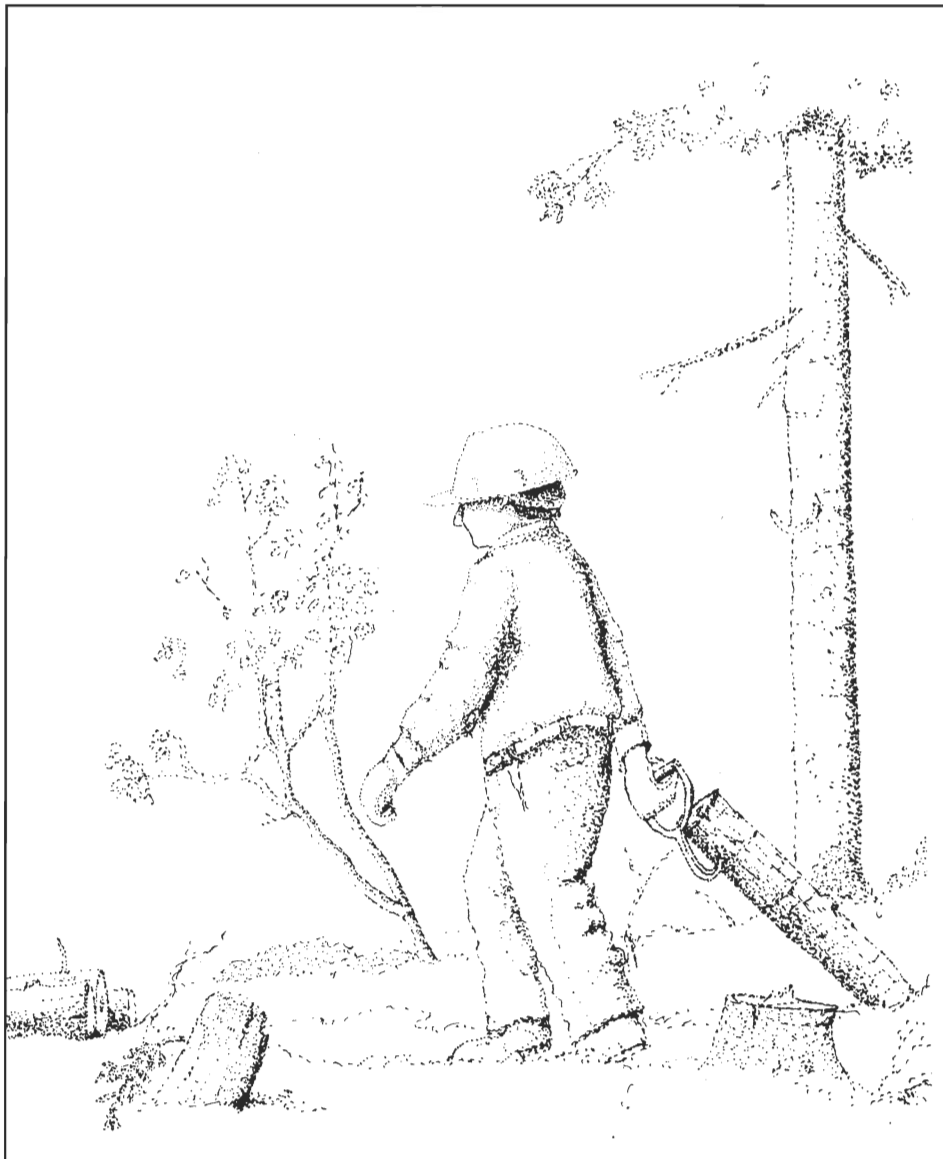
Jusqu'en 1970, mon père exerce le métier de camionneur à son propre compte; il transporte du bois pour faire du papier. Il participe en outre à la construction du quai de Chandler comme journalier pour un salaire de 2,96\$ de l'heure.

En 1971, la colonie de Saint-Charles-Garnier-de-Pabos est fermée par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). C'est à ce moment que mes parents et leurs dix enfants arrivent à Rimouski, où mon père oeuvrera comme menuisier. Il est demeuré à Rimouski, malgré de courts déplacements effectués à Montréal et à Québec pour travailler.

Mon père était attaché à son coin d'origine, surtout à cause de sa famille. À chaque fois qu'il est parti, c'était pour travailler. Si Saint-Charles-Garnier-de-Pabos n'avait pas été fermé, je serai peut-être une Gaspésienne aujourd'hui.

#### Note

1 Ce texte a été écrit à la suite d'une entrevue réalisée dans le cadre du cours en histoire intitulé *Espace et mouvement de population au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* donné par Paul Larocque de l'UQAR à l'hiver 1998.



(Illustration tirée du livre **Défaire la défaite!**, Rimouski, SAIREQ, 1982, p. 99)



# La grange à dîme de Sainte-Flavie: vestige d'une paroisse agricole

*Julie Boivin*

## Sainte-Flavie au fil du temps

Le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle est l'une des périodes les plus importantes et les plus décisives dans l'histoire du Québec. C'est le début de la Révolution industrielle, de nouvelles institutions émergent et l'économie de marché fait son apparition. Le Bas-Canada est en plein essor économique et démographique. Le bois devient une ressource importante et prend le relais de la fourrure. Cette mutation est aussi ressentie au niveau politique, alors qu'on assiste à la montée du nationalisme et à l'éclosion des aspirations démocratiques. Créé en 1791, le Bas-Canada (aujourd'hui le Québec) compte autour de 165 000 habitants. En 1815, la population a presque doublé avec quelque 300 000 habitants<sup>1</sup>. Cette mutation économique et sociale entraîne la colonisation des terres encore inhabitées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Sainte-Flavie compte parmi les toutes premières paroisses créées à l'est de Rimouski. Il faut remonter au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour situer la genèse de cette petite paroisse. Érigée canoniquement en 1829 et civilement en 1835, Sainte-Flavie a donné son nom à la municipalité créée officiellement en 1855.

À l'origine, le territoire de la future paroisse de Sainte-Flavie couvrait une superficie beaucoup plus grande, s'étendant de Sainte-Luce à Métis, d'est en ouest, et sur six rangs de profondeur, du nord au sud. En 1696, Frontenac, vice-roi de la Nouvelle-France, cédait le territoire en seigneurie à Louis Lepage et à Gabriel Thibierge. La limite du territoire s'étendait alors de la seigneurie Lessard jusqu'au fief Pachot. On retrouve aujourd'hui à l'intérieur de ces limites initiales, les municipalités de Saint-Octave-de-Métis, de Saint-Joseph-de-Lepage, de Mont-Joli, de

Price, de Saint-Jean-Baptiste, ainsi qu'une partie du territoire de Saint-Donat et de Sainte-Angèle.

Cependant, le développement démographique de la seigneurie fut lent et progressif. Les seigneurs Lepage et Thibierge semblaient avoir peu d'intérêt pour le défrichement

des terres. Ils se contentaient surtout de chasse et de pêche. En 1790, la seigneurie passa entre les mains du riche marchand Joseph Drapeau et à sa mort, elle fut transmise à sa femme, Marie-Geneviève Noël, et à ses trois filles: Luce-Gertrude, Angélique-Flavie et Louise-Angèle.

## Portrait de Sainte-Flavie en 1868

**Population** : 2 600 âmes, dont 350 familles

**École** : 8 et environ 350 élèves

**Bibliothèque paroissiale**: en mauvais état, les livres sont perdus ou brisés

**Auberges**: pas d'auberges dans la paroisse, donc pas de boisson

**Dîme annuelle**: blé/ pois/ orge/ grosse-orge/ seigle/ avoine: 890 minots ou 750 piastres

**Bâtiments de la Fabrique**: presbytère, église et sacristie, maison du bedeau, hangars, écuries et remises

(Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, Sainte-Flavie, **Rapports annuels**, 1868.)



La grange à dîme (photo de Julie Boivin).

**Joseph Drapeau**

Fils de Pierre Drapeau, cultivateur et de Marie-Joseph Huard, Joseph Drapeau est né le 13 avril 1752. En 1782, il épousa Marie-Geneviève Noël, fille du seigneur de Tilly. Cet homme perspicace et habile négociant parvint à faire fortune dans le commerce et l'industrie navale. D'abord marchand à Québec, il possédait au moment de son mariage, un magasin général. Cette alliance avec la fille d'un seigneur lui rapporta une somme considérable. Il parvint par la suite à s'associer avec différents partenaires. Le commerce florissant, il se fait entrepreneur dans la construction navale. De fil en aiguille, le riche marchand se mit à faire crédit à sa clientèle la plus solvable et il investit dans les propriétés foncières, puis du côté de la propriété seigneuriale, ce qui le différenciait grandement des autres marchands de son calibre. Attiré par les ressources naturelles de la région et le système des rentes seigneuriales, il se mit à acquérir les seigneuries de Champlain, de Lessard et de la Baie-du-Ha! Ha! Puis, par d'habiles négociations avec les héritiers de René Lepage, il acquit les seigneuries Lepage et Thibierge, Mitis, Pachot et Sainte-Claire. Il devint propriétaire de la moitié de l'île d'Orléans quelques années plus tard après s'être départi de la seigneurie Champlain. Enfin, vers les dernières années de sa vie, Drapeau prit part à la vie politique, mais avant que cette dernière ne fut véritablement amorcée, il s'éteignit le 3 novembre 1810. Sa femme, instruite et familière aux affaires de son mari, se fit une habile gestionnaire des biens familiaux que reprit sa fille aînée, Luce- Gertrude, à sa mort en 1829<sup>2</sup>.

Profitant de l'élan de création de paroisses par l'Évêché de Québec, les habitants de ce qui allait devenir Sainte-Flavie réclamèrent leur paroisse et finirent par l'obtenir en 1829. On désigna la paroisse de Sainte-Flavie en l'honneur de la coseigneurie Flavie Drapeau et à la

mémoire de Flavia Domitilla, une martyre romaine du I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ. Mais ce ne fut que le point de départ d'un dur labeur nécessaire à l'implantation de la communauté. Les habitants devaient parcourir des kilomètres pour assister à la messe dominicale et pour aller faire moudre leur grain au moulin de la rivière à la Loutre à Sainte-Luce. Enfin, à l'été 1850, on construisit la première église en bois. Puis en 1853, au grand bonheur du curé, on construisit le presbytère tel qu'on peut le voir aujourd'hui. Trois ans plus tard, le presbytère était prêt à accueillir le premier curé résidant, l'abbé Moïse Duguay. C'est au cours de la même décennie que l'on érigea, sans doute lors d'une corvée, la grange à dîme.

La première église de Sainte-Flavie fut vendue en 1890 à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli. Les habitants de Sainte-Flavie voulaient une église en pierre et après en avoir fait la demande auprès de l'évêque et après avoir fait établir les plans et devis, ils entamaient la construction de l'édifice. Toutefois, la première célébration eucharistique ne devait avoir lieu que 11 ans après le début des travaux qui prirent fin vers 1884. En 1948, un feu ravagea l'édifice religieux de fond en comble. Aussitôt, les paroissiens entamèrent la construction d'une troisième église, celle qui existe encore aujourd'hui.

**Petite histoire de la dîme****La dîme**

*N. f., d'abord disme (v. 1135) et diesme (1160-1174), est issu du latin decima (sous-entendu pars), «la dixième partie», «le dixième», mot qui a donné décime par voie d'emprunt. L'ancien français connaît déjà l'adjectif disme «dixième» 1180, jusqu'au XIV<sup>e</sup> s. Le substantif, d'abord masculin, puis (1160-1174) féminin, a désigné en général la dixième partie d'une chose. Il s'est rapidement spécialisé en droit médiéval à propos de la dixième partie des récoltes versées à l'église ou au Seigneur (1174-1176). Depuis le XV<sup>e</sup> s. (1450), c'est aussi un terme biblique, s'appliquant au dixième de la récolte qui, chez les Juifs, était offert à Dieu ou*

*donné au lévite, l'impôt moderne acquérant ainsi un fondement antique. Après abolition de la dîme en 1789, le mot est entré dans la locution figurée lever la, une dîme sur... (1836) «faire un prélèvement non permis». Dîme a produit en ancien français le verbe «dîmer» v. tr. (XII<sup>e</sup> s., dismer) «lever la dîme» et le nom d'agent «dîmeur», n.m. d'abord desmior (1174-1178) puis dismeur (1345), dénomination de la personne préposée à la collecte de la dîme. Ces mots sont aujourd'hui des termes d'histoire, le sens figuré de dîmer, «prélever», étant sorti d'usage<sup>3</sup>.*

La dîme est à l'origine un impôt en nature. Ce système de prélèvement provient du système féodal français et il a traversé l'Atlantique avec les premiers colons français. La dîme était un des moyens employés par l'Église, pour libérer les curés des paroisses du fardeau des travaux manuels.

Au Québec, l'instauration de la dîme subit plusieurs adaptations et soubresauts. En effet, le premier évêque de Québec la fixe à la treizième part de la récolte du grain. Mais ce dernier est contraint de la réduire à la vingtième part et finit même par la suspendre. Il faut attendre Jean Talon, premier intendant de la Nouvelle-France (1665-1681), pour que la dîme soit fixée à la vingt-sixième part en 1667<sup>4</sup>.

Lors de la Conquête de 1760, la dîme est abolie. Toutefois, il semble qu'elle continua d'être fidèlement payée au curé après les bouleversements du changement de régime. Enfin en 1774, l'Acte de Québec remet le système en vigueur. Au cours des années 1830, elle fut cependant remise en question, trop associée au régime seigneurial et s'adressant seulement aux cultivateurs. Cette vague de contestation fut toutefois minoritaire.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de rejoindre une plus vaste population, un impôt en argent est envisagé en plus de la dîme conventionnelle, c'est le début de la capitation. La capitation est un impôt direct perçu par individu, selon les revenus de ce dernier.

Afin d'obtenir un prêtre résidant, les paroissiens devaient convaincre l'évêque qu'ils pouvaient subvenir aux besoins d'un curé et lui fournir un revenu raisonnable<sup>5</sup>. Mais dans les faits, l'évêque examinait surtout les possibilités que pouvait offrir la résidence du prêtre pour le développement futur de la paroisse. Une fois que le prêtre était installé, il lui incombait de faire respecter l'engagement de la dîme auprès de ses paroissiens. Il devait aussi être un habile commerçant s'il voulait tirer profit de la dîme et arriver à vendre les surplus aux marchands. Parfois, cela pouvait s'avérer un défi de taille. Certains produits étaient trop abondants ou insuffisants, il en résultait trop souvent une disette.

### La grange à dîme: un bâtiment digne d'être sauvegardé

Si les granges à dîme faisaient autrefois partie du paysage rural québécois, elles sont de plus en plus rares à l'heure actuelle et leur démolition est souvent envisagée. À Sainte-Flavie, la bâtisse a été sauvegardée de justesse. Cette structure s'harmonise parfaitement avec le presbytère, restauré et transformé en centre culturel. En effet, la grange est un élément indissociable de cet ensemble patrimonial que représentent l'église, le presbytère et le cimetière. Longtemps, on s'est attardé aux structures plus prestigieuses et plus imposantes, négligeant par le fait même, le patrimoine architectural plus modeste. Avec la conservation de la grange à dîme à Sainte-Flavie, nous espérons susciter l'éveil et la sensibilité du public envers ces bâtiments qui souvent passent inaperçus, mais qui en disent long sur le mode de vie de nos ancêtres.

### Qu'est-ce qu'une grange à dîme?

Aussi appelée hangar à grains, cette bâtisse servait à entreposer les différentes variétés de céréales que les cultivateurs produisaient sur leur terre.

Afin que le curé résidant puisse se dégager des travaux de la terre et s'adonner pleinement à la vie spirituelle et religieuse de ses ouailles, ces derniers devaient lui fournir une dîme annuelle. Au Québec, la dîme

correspondait le plus souvent au vingt-sixième minot de grain récolté. Un minot étant un sac qui pouvait, semble-t-il, peser de 30 à 60 livres. On peut estimer le poids d'un minot de blé à 60 livres<sup>6</sup>.

C'est au printemps, juste avant la fête de Pâques, que la dîme devait être livrée au curé et engrangée à l'endroit prévu à cette fin. Ainsi, le curé évitait d'avoir à assumer lui-même le transport et l'engrangement. Pour les paroissiens, c'était un devoir religieux que d'effectuer toutes ces tâches.

Durant la période du carême en 1873, le curé de la paroisse de Sainte-Flavie, l'abbé Jean-Lazard Marceau, faisait une annonce au prône de la messe dominicale:

*On doit savoir que la dîme doit être payée avant de faire les pâques. Je vous prie de vouloir bien vous donner la peine de baumer votre grain avant de l'apporter; ce qu'un bon nombre n'ont pas l'air de comprendre. Vous pourriez aussi vous dispenser d'y mêler de la neige ou au moins l'ôter quand il y en a dedans. À partir de ce temps-ci personne ne devra être formalisé de voir mesurer la dîme et j'ai mes raisons pour en agir ainsi.*

Le curé veille sur sa paroisse comme un père sur ses enfants. En fait, l'Évêché lui transmet des directives bien précises sur la façon de procéder. Il y a des règles à suivre. Par exemple, **le manuel des curés** de 1864 guide ce dernier dans ses démarches auprès des paroissiens.



L'abbé Moïse Duguay  
1850-1870



L'abbé J.-Lazare Marceau  
1870-1871



L'abbé C.-Godefroi Fournier  
1871-1897



L'abbé Narcisse Gagnon  
1898-1906



L'abbé J.-Cajetan Bérubé  
1906-1908



Chanoine Joseph Perron  
1908-1928



Chanoine L.-Léonidas Noël  
1928-1940



L'abbé J.-Wilfrid Dionne  
1940-1948



L'abbé Édouard Lepage  
1948-1953



L'abbé Laurent Beaulieu  
1953-1960



L'abbé Ludger D'Amours  
1960-1968



L'abbé Léopold Dion  
1968-1971



L'abbé Oscar Fortin  
1971-1974



L'abbé Stanislas Gauvin  
1974-1975



L'abbé Léopold L.-Thibault  
1975-1978



L'abbé Daniel Beaulieu  
1978

Les premiers curés de Sainte-Flavie (tirée de **150<sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Flavie** du Comité de l'album-souvenir, Comité des Fêtes du 150<sup>e</sup>, 1979).

Dans le chapitre sur la dîme, on mentionne clairement que :

*En Canada, le curé ne perçoit la dîme que des grains seulement à raison du vingt-sixième minot, d'après le règlement du 4 septembre 1667, confirmé par l'Édit du Roi de France, donné à St-Germain-en-Laye, au mois de mai 1679, et par l'arrêt du Conseil Supérieur de Québec de 1705; mais les habitants sont tenus, en vertu du même Règlement ainsi confirmé, de l'engranger, battre, vanner et porter au presbytère<sup>8</sup>.*

Dans une paroisse comme dans une autre, le curé devait parfois faire face à des situations plus difficiles et incommodantes. En 1850, le premier curé de Sainte-Flavie, l'abbé Moïse Duguay, doit instaurer de façon stable la dîme annuelle. Durant les premières années de la paroisse, c'est plutôt difficile. Près du tiers des habitants cultivateurs ne payent pas la dîme. La situation finit par s'améliorer avec le temps, mais le curé doit faire face à d'autres problèmes, comme la rareté de l'argent ou la dévaluation du grain. Ce dernier compte en effet sur la vente d'une partie de ses denrées, afin de subvenir à ses besoins. En 1856, l'abbé Duguay mentionne dans son rapport annuel à l'évêque que *«La dîme est payée assez fidèlement [et qu'] il y a amélioration à présent»*. En 1858, c'est une année plus difficile, ce qui fait dire au curé : *«Le grain est sans valeur cette année, tous les gens en ont pour leur besoin. J'ai vendu seulement mon orge à Québec»*. Tout comme dans les paroisses environnantes naissantes, les conditions de vie sont précaires. L'autarcie économique prédomine : beaucoup de familles se suffisent à elles-mêmes pour leur subsistance. Elles sont aussi très mobiles. En effet, plusieurs familles font le va-et-vient d'une paroisse à l'autre, toujours en quête de meilleures conditions de vie. Le mouvement migratoire est très fort étant donné la pauvreté et l'instabilité économique. En 1863, il n'y a pas d'amélioration. *«Il faut remarquer qu'on ne peut vendre ce grain que pour de l'ouvrage. On ne connaît presque plus l'argent dans*

*nos endroits»*, affirme l'abbé Duguay dans son rapport annuel. Entre 1853 et 1861, 4 623 minots de céréales auraient été livrés au curé de la paroisse de Sainte-Flavie.

Quoique vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la capitation soit assez répandue au Québec, il semble que la dîme en espèces soit demeurée longtemps la principale source de revenu pour les curés dans des paroisses rurales comme Sainte-Flavie. À partir des années 1920, on ne mentionne plus dans les registres paroissiaux, les quantités de minots reçus, mais plutôt la valeur de la dîme<sup>9</sup>. Aussi, il est difficile de dire de façon exacte, quand s'est terminée la pratique de la dîme en espèces à Sainte-Flavie. On suppose toutefois que cet usage s'est atténué progressivement au Québec avec le début de l'ère industrielle et tous les changements économiques qui en découlèrent. De plus, la revente des céréales constituait une lourde tâche pour le curé de campagne. Toutefois, selon les archives<sup>10</sup> et le témoignage d'un ancien de la paroisse, il semble que la dîme en

espèces était encore courante dans les années 1920. On y ajouta même la dîme des pommes de terre qui allait se perpétuer jusque vers les années 1940<sup>11</sup>.

La terre est le bien qui attire les premiers habitants de la région. Elle nécessite toutefois un travail acharné pour produire une quantité raisonnable de grains. Dès le printemps, il faut l'épierrer et l'engraisser. Puis durant l'été jusqu'à l'automne, il faut l'ameublir, la semer, la sarcler, la renchausser et récolter. À Sainte-Flavie, il semble que durant la décennie des années 1850, le seigle et l'avoine sont les cultures les plus abondantes. Il est intéressant de remarquer que la dîme de grains a doublé en quelques années à peine. Les récoltes étant relativement bonnes, la nouvelle paroisse se consolide.

#### **La pomme de terre**

Introduite par les Anglais, la pomme de terre a fini par devenir un aliment de base durant le XIX<sup>e</sup> siècle, surtout dans la vallée du Saint-Laurent. Comme le blé devenait de plus en plus difficile à faire pousser,



Le presbytère de Sainte-Flavie après la restauration (tirée de Martin, Léonidoff, Provencher, Lepage et associés, **MRC du comté de La Mitis, inventaire du patrimoine régional...**, 1990, 91 p.).

on se mit à cultiver la pomme de terre et à développer différents plats pour l'apprêter. À Sainte-Flavie, la pomme de terre est vite devenue l'aliment clé vu la rudesse du climat et la brièveté de la saison chaude. Le 30 octobre 1920, une ordonnance est émise aux habitants de Sainte-Flavie, afin d'ajouter une dîme de pommes de terre à celle des grains.

*[...] mais il est arrivé que la division de votre paroisse rendue nécessaire par le développement industriel du village de Mont-Joli d'une part et le développement de l'industrie laitière et de la culture spéciale des pommes de terre d'autre part ont amoindri les récoltes des céréales chez vous, et que de ce fait la seule dîme des grains ne peut plus fournir à votre curé un revenu proportionné au coût actuel de la vie et suffisant à son honnête subsistance. [...] Nous réglons et ordonnons ce qui suit:*

*I. Les paroissiens de Sainte-Flavie paieront à leur curé chaque année, outre la dîme des céréales, une dîme en patate au cinquantième minot.*

*II. Cette dîme en patate est payable et exigible en conscience, au même titre et de la même manière que la dîme en grains<sup>12</sup>.*

### **Historique de la grange à dîme**

#### **La grange:**

*N. f. représente l'aboutissement (v. 1160) du latin populaire granica, dérivé du latin classique granum (=grain) Grange, qui désigne initialement et encore aujourd'hui un bâtiment destiné à abriter les récoltes, s'applique par extension, régionale-ment, à des bâtiments servant aussi d'habitation; dans le sud de la France, le mot signifie «métaine» (XIII<sup>e</sup> s.) et, en montagne, «étage ou loge les troupeaux» (1636, «étables»). Les granges ont aussi désigné un établissement agricole monastique. (v. 1220, grange)<sup>13</sup>.*

La grange à dîme de Sainte-Flavie constitue un véritable trésor patrimonial. Elle suscite de l'intérêt autant pour son histoire, sa fonction et sa rareté, que pour son style architectural simple, mais très révélateur à la fois. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les techniques de construction évoluent

beaucoup. Dès le début des années 1900, le chaume est remplacé par le bardeau et l'on préfère le bois à la pierre pour la construction de bâtiments secondaires.

Robert-Lionel Séguin est un des rares ethnologues au Québec à s'être penché autant sur l'architecture des bâtiments secondaires tels que les granges, les hangars et les fenils du Québec ancien. Il nous parle des granges en bardeaux:

*Ces sortes de bâtiments se trouvent généralement à proximité de la mer, comme le sont ceux du littoral gaspésien. Le bardeau, laissé sans peinture, résistait mieux aux intempéries, aux vents et à l'air salin. Les insulaires du Saint-Laurent, notamment ceux de l'île aux Coudres, ont pareillement adopté ce type de bâtisse, dont l'architecture s'apparente aux granges de la région métropolitaine... La grange gaspésienne ressemble plus à la grange de Montréal qu'à celle de Québec<sup>14</sup>.*

Il semble que la grange à dîme de Sainte-Flavie ait été construite vers 1857. Cette année-là, le premier curé de Sainte-Flavie, l'abbé Moïse Duguay écrivait dans son rapport sur l'état de sa paroisse: «[...] la Fabrique a un négatif d'environ 300 [deniers], contracté pour la construction des bâtisses et améliorations<sup>15</sup>. Il est fort probable que cet emprunt servit à construire, entre autres, la grange à dîme. En effet, quelques années auparavant, l'église et le presbytère étaient achevés. Puisque la dîme était payée en espèces seulement et livrée directement au curé, la construction des dépendances devint sans doute pressante dès les premières années de la paroisse. D'ailleurs, les archives indiquent clairement qu'une grange-étable fut construite dès 1850. Il faut ajouter que le territoire desservi par la paroisse était beaucoup plus grand qu'aujourd'hui. L'abbé Duguay parle de 10 lieues sur le fleuve et de 20 lieues de profondeur en 1854<sup>16</sup>. De même, la population est plus nombreuse, soit quelque 2 000 à 3 000 âmes dans les deux décennies qui suivirent la construction de la première église en 1850<sup>17</sup>. La dîme consti-

tuait donc une source de revenu essentielle pour le curé. Bien que l'utilisation du sous-sol du presbytère fut le moyen le plus répandu pour entreposer les grains et les légumineuses<sup>18</sup>, il est impossible à l'heure actuelle d'évaluer le nombre de paroisses du Québec ayant possédé une grange à dîme.

En 1868, pour la première fois, il est fait mention de la grange à dîme dans le rapport annuel de la paroisse. Dans ce rapport, le curé y réfère indirectement en mentionnant que les hangars, écuries et remises formant environ 100 pieds de bâtisses sont en bon ordre. Mais bientôt, la bâtisse nécessite des réparations. Dans les archives, on fait une brève allusion aux travaux envisagés en 1870, et en 1874. On peut lire cette année-là que «Le président ayant fait reconnaître par la dite assemblée l'état de délabrement dans lequel se trouvent les étables, hangars et fournils au service du curé».

En 1921, une autre résolution des marguilliers mentionne la réparation du hangar à grains à l'usage du curé. Cette fois, les couvertures et les lambris sont renouvelés.

Au Québec, la dîme en espèces est graduellement remplacée par le numéraire vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette taxe ne correspond plus à la réalité dans toutes les régions, surtout dans les grands centres où les ouvriers, artisans et membres des professions libérales en sont exemptés. Mais dans les régions récemment colonisées, comme le Bas-Saint-Laurent, l'argent est plutôt rare et la majorité des habitants sont cultivateurs. Toutefois, la capitation finira par s'imposer partout, mais à un rythme différent. C'est ainsi que graduellement, le numéraire finit par remplacer la traditionnelle dîme en espèces. Pendant de nombreuses années au début du siècle, les deux modes de paiements étaient utilisés. Finalement, avec la disparition de la dîme en espèces, les granges à dîme furent soit détruites, soit converties en entrepôt, soit vendues à des particuliers et déplacées, comme ce fut le cas avec la grange à dîme de

Padoue.

Aujourd'hui, ce type de bâtiment est devenu très rare au Québec et on en retrouve de moins en moins qui soient encore en bon état. De façon générale, les granges traditionnelles disparaissent tranquillement, ce qui constitue une grande menace pour l'authenticité et la particularité de nos paysages ruraux. En conserver quelques-unes ne serait pas un luxe. En plus de faire la beauté des paysages, elles transmettent un héritage culturel qui ne peut que ravir les touristes et rendre hommage à nos racines et à notre histoire.

### Notes

- 1 Gilles Paquet, **Le Bas-Canada au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle: restructuration et modernisation**, La société historique du Canada, brochure historique, no 45, Ottawa, 1988, p. 16.
- 2 Il existe malheureusement très peu d'informations sur la vie familiale des Drapeau, mais on peut consulter le **Dictionnaire biographique du Canada** pour en savoir plus sur Joseph Drapeau, sa femme, Marie-Geneviève et leur fille, Luce-Gertrude.
- 3 Alain Ray, **Dictionnaire historique de la langue française**, Le Robert, tome I, p. 1080.
- 4 P. B. Mignault, **Le droit paroissial étant une étude historique et légale**, Montréal, CO Beauchemin et fils, 1893, p. 150-151.
- 5 L'abbé Auguste Gosselin, **Un épisode de l'histoire de la dîme au Canada, 1705-1707**, Ottawa, Mémoires de la société royale du Canada, 1903. p. 48-47.
- 6 Louise Dechêne, **Le partage des subsistances au Canada sous le régime français**, Montréal, Boréal, 1994, p. 17.
- 7 Archives paroissiales de Sainte-Flavie, Cahiers de prône, 1873.28
- 8 Mgr Desautels, **Manuel des curés pour le bon gouvernement temporel des paroisses et des fabriques dans le Bas-Canada**, Montréal, Imprimerie John Lovell, 1864.
- 9 Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, **Rapport annuel de Sainte-Flavie**, 1921.
- 10 Archives paroissiales de Sainte-Flavie, **Ordonnance imposant une dîme de pommes de terre, en plus de la dîme de céréales**, registre de documents divers, 1920.
- 11 Selon le témoignage de Léo Émond, résidant de Sainte-flavie, qui se souvient lui-même avoir transporté la dîme de pommes de terre au curé de la paroisse, qui soit dit en passant, était devenu à un certain moment, le plus important revendeur de pommes de terre dans la paroisse.
- 12 Archives paroissiales de Sainte-Flavie, **Ordonnance imposant une dîme de pomme de terre**, registre non identifié (1850-1948), 30 octobre 1920.
- 13 Alain Ray, **op. cit.**, tome II, p. 1627.
- 14 Robert-Lionel Séguin, **Les granges du Québec, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle**, Musée national du Canada, (192) 2, Ottawa, 1965, p. 62.
- 15 Archive de l'Archidiocèse de Rimouski, **Rapport annuel de Sainte-Flavie**, 1857.
- 16 Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, **Rapport annuel de Sainte-Flavie**, 1854.
- 17 Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, **Rapports annuels de Sainte-Flavie**, 1853 à 1875.
- 18 Louise Dechêne, **op. cit.**, p. 30.

# Vieux écrits

## Présentation de Paul Larocque

En 1881, William Wakeham, médecin résidant à Gaspé, commandait depuis deux ans le vapeur armé «*La Canadienne*». À titre de responsable de l'inspection des zones de pêche du golfe du Saint-Laurent (poste créé en 1852), il avait de vastes responsabilités. Il lui fallait visiter les établissements de pêche, faire respecter les droits d'installation des exploitants, faire observer les règles de douanes, surveiller les pêcheurs étrangers (Américains, Terre-Neuviens ou Miquelonnais), enrayer tout commerce illicite (dont les importations frauduleuses de boissons alcoolisées), arbitrer les litiges et rendre justice au besoin, tout en compilant diverses statistiques sur la pêche et le commerce.

Cette année-là, le départ de Québec en direction du golfe a été retardé: radoub du navire, persistance des glaces... Malgré tout, la saison allait être une fois de plus longue et mouvementée. Maladie, décès, incendies, tempêtes, naufrages, famines: nous sommes ici plongés dans un univers soumis aux forces de la nature, capricieux, imprévisible.

En 1881, le littoral nord de la Gaspésie était encore en voie de peuplement. La Moyenne et la Basse-Côte-Nord, de même que l'île d'Anticosti, étaient fréquentées par des pêcheurs saisonniers de toutes provenances: étrangers, mais aussi madeleiniens ou gaspésiens. Une population sédentaire y était aussi en voie d'implantation dans une série de postes de pêche animés par divers poissonniers ou marchands forains. Depuis une trentaine d'années, le territoire de pêche avait donc gagné en étendue, suscitant plusieurs migrations, souvent à partir de la Gaspésie ou des Îles-de-la-Madeleine. Le contenu du journal de Wakeham annonce toutefois des années plus difficiles. Aux arrivées succéderont bientôt plusieurs départs. À la fin du siècle, le monde de la pêche allait vivre une douloureuse transition.

Nous n'avons apporté aucune modification au texte. Les toponymes correspondent à ceux de la cartographie de l'époque, tracée par des anglophones souvent issus de la Marine britannique. Les patronymes désignent le plus souvent les représentants de marchands de poisson, ainsi que les gardes-pêche et les gardiens de phares disséminés sur le territoire, fidèles informateurs de Wakeham.

### Extraits du journal nautique de «*La Canadienne*», vapeur préposé à la protection des pêcheries<sup>1</sup>

#### W. Wakeham

*Mercredi, 22 juin 1881. – Partons de Québec à 4 p.m., et nous dirigeons vers l'Île aux Grues où nous jetons l'ancre à 8.10 p.m.; avons à bord le capitaine Graburn, du ministère de la marine et des pêcheries, Ottawa.*

*Jeudi, 23. – Quittons l'Île aux Grues à 4 p.m.; à 10 p.m. vis-à-vis de Matane; ralentissons la marche, ne voulant pas nous avancer vers Cap Chatte avant le jour.*

*Vendredi, 24. – Débarquons au Cap Chatte et laissons au phare de l'huile et divers autres approvisionnements; partons à 5.25 a.m.; débarquons à la rivière Martin à 8.45 a.m. dont nous approvisionnons le phare et repartons à 9.40 a.m. pour la rivière Madeleine où nous jetons l'ancre; débarquons à 1.35 p.m. et approvisionnons le phare; avons vu M. Laurendeau, le garde-pêche, lequel nous apprend que des particuliers venaient de débarquer pour faire la pêche sur la rivière Madeleine, avec la permission du seigneur, mais sans permis du ministère; leur conseillons de ne pas se mettre dans de mauvais draps en violant les règlements et enjoignons à Laurendeau de voir à ce qu'ils ne pêchent pas sans permis. Dans l'intervalle, ces messieurs devaient télégraphier au ministère pour avoir le permis, et ordonnons à Laurendeau de nous télégraphier à Gaspé pour dire où en sont les choses. Partons à 4 p.m. et nous dirigeons sur la Pointe Renommée, où nous débarquons et approvisionnons le phare à 7 p.m.; remontons à bord à 8.35 p.m. et nous dirigeons sur le Cap des Rosiers où nous jetons l'ancre pour la nuit à 11.30 p.m.*

*Samedi, 25. – Débarquons au cap à 4 a.m. avec le mécanicien, M. Marry; débarquons les approvisionnements et posons un grain de lumière au canon de brume; partons à 7.30 a.m.; débarquons à Grande Grève à 9 a.m.; visitons les chambres de pêche (effets de pêche) et partons à 10.30 a.m. pour Gaspé où jetons l'ancre à 12.30 p.m.*

*Dimanche, 26. – Partons de Gaspé à 8.30 p.m.; avons à bord Lady Price en destination de la rivière Jupiter, Anticosti.*

*Lundi, 27. – Jetons l'ancre dans la rivière Jupiter à 5.30 a.m.; débarquons à 8 a.m. avec Lady Price; à 9.30 a.m. remontons à bord et trouvons le capitaine Graburn mort dans son lit; partons de suite pour la Pointe S.O. dans le but de télégraphier, mais le câble ne fonctionne pas; nous dirigeons sur Gaspé où nous jetons l'ancre à 6.15 p.m.*

*Mardi, 28. – Déposons le corps à terre, 3 a.m. et le faisons mettre à bord du Beaver en partance pour Québec à 8 a.m.; à 3 p.m. quittons Gaspé pour les Îles de la Madeleine, sortons de la Baie, et voyant que la brume devenait épaisse et le vent fraîchissait de S.E., décidons de mettre à l'ancre pour la nuit au large de Sandy Beach.*

*Mercredi, 29. – Fort vent de E.S.E.; le thermomètre continuant à baisser et la mer devenant grosse dans la baie, levons l'ancre à 7*

a.m. et retournons dans la baie intérieure; à 7 p.m. le temps s'éclaircissant, quittons Gaspé; vent N.E. au large du Cap Gaspé et grosse mer houleuse; le vapeur roule considérablement.

Jeudi, 30. – Grosse mer toute la nuit; le temps s'éclaircit, la mer se modère et nous dirigeons sur le Mort à 3 p.m. Jetons l'ancre au large du Moulin à 6 p.m.; débarquons et voyons le garde-pêche, M. Chevrier, qui nous dit qu'il n'y a que quelques goëlettes américaines. Pêche à la morue médiocre; boîte rare; hareng d'été bon; maquereau du printemps abondant, mais vu les bas prix, cette pêche n'est pas beaucoup exploitée; pêche au homard, assez bonne. Tout est tranquille aux îles; restons ici toute la nuit.

Vendredi, 1<sup>er</sup> juillet. – Repartons à 4 a.m. et jetons l'ancre à Amherst, dans la Baie Plaisante, à 7.30 a.m.; vent N.E.; débarquons et visitons Amherst; retournons à bord et repartons pour le Havre aux Maisons où nous débarquons à 1 p.m. et visitons les établissements de pêche. Le coup de vent de la veille a fait beaucoup de dommages aux emplacements de pêche au homard; le printemps, les goëlettes ont bien réussi dans leur chasse aux phoques, mais la pêche du bord fut pauvre. Dans l'après-midi, traversons en voiture l'Île à la Meule jusqu'à l'Étang du Nord; les pêcheurs de morue font bien; le brise-lames avance lentement; il sera d'un grand avantage pour les pêcheurs de l'Étang du Nord, car leur lieu de débarquement est si exposé qu'ils ne peuvent s'aventurer dehors par la plus petite mer; revenons, le soir au cap aux Meules et remontons à bord à 8 p.m.

Samedi, 2. – Attendons que la mer se calme pour pouvoir descendre à Rochers aux Oiseaux, afin de remettre au gardien le nouveau code de signaux; le temps se modérant, quittons le Havre aux maisons à 4 p.m.; arrivons à Rochers aux Oiseaux à 9.30, apercevons le feu et essayons d'atterrir, mais ne le pouvons; essayons d'approcher, par les brisants, assez près pour jeter le grappin à terre; remontons à bord et partons pour Blancs Sablons.

Dimanche, 3. – Toutes voiles dehors, vent S.E., faisons huit nœuds; le vent tombe vers le soir.

Lundi, 4. – Fort vent N.E., avec brume et pluie, signalons l'île Verte par le canon de brume à 8 a.m.; peu de temps après atteignons la pointe est de l'île à bois, entrons par le passage est et jetons l'ancre à Blancs Sablons à 9.45 a.m.; débarquons et visitons les établissements de pêche de M.M. LeBoutillier, frères, Luce et Cimon. Deux brigantins, l'Aurora et le Dove, jetés à la côte par le coup de vent que nous avons essuyé en quittant Gaspé, sont condamnés et vendus aujourd'hui; plusieurs bateaux ont été perdus par cet ouragan. La pêche au phoque a été bonne; la pêche à la morue qui vient de commencer, est moyenne; la pêche au saumon débute mal. M. Luce se plaint que sa pêche au phoque sédentaire est dérangée tous les printemps par des gens de Terre neuve.

Mardi, 5. – À 5 a.m. traversons l'île Verte, débarquons et visitons l'établissement de pêche ainsi que le phare; ici tout va bien; un équipage naufragé y attend un bateau qui le conduise à Terre neuve; trois goëlettes ont été jetées à la côte et plusieurs bateaux détruits par le coup de vent du 29 ult. Remontons à bord et partons pour la Baie au Saumon à 8.15 a.m.; arrivons au large de la baie Bradore; pas de navires ici, cette baie n'est plus fréquentée comme autrefois. Aujourd'hui on a vu 56 navires mouillés à l'île Verte, indépendamment de plus de 100 voiliers que nous avons comptés sur les bancs entre l'île Verte et Bonne Espérance.

Petit Havre	10 goëlettes
Cinq Lieues	7 “
Baie du Milieu	6 “
Bonne Espérance	44 “
Petite Bonne Espérance	15 “
Baie au Saumon	3 “
Do	1 steamer
Île Brûlée	9 goëlettes

Pas autant de pêcheurs à la seine que d'habitude, mais plus de pêcheurs à la ligne de fond; à midi, débarquons chez M. Joy, baie au Saumon; le Tiger, steamer de M. Joy, était à l'ancre ici, ainsi qu'une goëlette des États-Unis, la Midnight. M. Joy se plaint du manque de protection; il dit aussi qu'il faudrait une bouée-cloche pour indiquer aux pêcheurs le chenal le meilleur et le plus direct dans la baie au Saumon; dans les gros temps les bateaux sont obligés de faire un grand détour par Bonne Espérance pour entrer dans la baie au Saumon. Je n'ai aucun doute que si le ministère fournissait cette bouée, M. Joy verrait à ce qu'elle soit installée et enlevée avant et après la saison de pêche. Je crois que tous nos établissements de pêche ont quelque chose à apprendre de l'esprit d'entreprise dont M. Joy fait preuve dans l'administration du sien. Il possède un tramway qui part de sa station et va dans toutes les directions; il emploie constamment un puissant bateau plat à vapeur pour remorquer les goëlettes de pêche, aller chercher la boîte et en approvisionner celles-ci, remorquer les navires dans le port et les en sortir; à son bord, M. Joy peut visiter les fonds et voir comment se fait la pêche; il amène son équipage de Terre neuve dans son steamer Tiger, qui reste en panne dans la baie au Saumon pendant la saison de pêche,



William Wakeham se tient debout derrière la roue de son navire (barbe blanche et chapeau) (collection Marcel Lamoureux).



et celle-ci terminée, il retourne avec tout son monde à Saint-Jean; M. Joy expédie son poisson directement de la baie au Saumon à l'étranger, et la plupart du temps par steamer. La pêche à la morue est bonne. Dans l'après-midi traversons à Bonne Espérance et voyons M. Whiteley; son port est rempli de navires; voyons plusieurs pêcheurs qui font de bonnes opérations; les pêcheurs à la ligne ne font rien; la morue abonde et nous en levons avec les rames; une seine en a pris 160 qtx, aujourd'hui; le saumon manque; Chevalier est le seul qui ait réussi à en prendre.

Mercredi, 6. – Ne pouvant avancer plus loin à cause de la brume, je remonte la rivière Saint-Paul dans ma chaloupe et je vais voir Chevalier, qui m'assure que dans cette rivière le saumon ne prend pas la mouche; retournons à bord à 6 p.m.; le temps est encore lourd.

Jeudi, 7. – Partons de Bonne Espérance à 3.15 a.m., ayant à bord Monsignor Guay, de Rimouski, et M. Gibaut, percepteur des douanes sur cette côte; passons en dedans des îles; comptons 15 goëlettes à l'île au Chien, et 9 à l'île Brulée; à midi, jetons l'ancre à Chicatica et débarquons; remontons à bord et nous dirigeons sur Desprès; laissant notre steamer à l'ancre, je remonte la rivière Saint-Augustin jusqu'à Driscoll et Lavalher. La pêche au saumon a manqué.

Vendredi, 8. – Quittons Desprès à 7 a.m., et allons, par le passage du milieu, jusqu'à Whale Head Est, où nous trouvons le garde-pêche Legouvé très malade; le prenons à bord et allons à l'île Kikapoe, Fonderie de Fecteau, Pocachoo, La Tabatière et la grande île Meccatina. Dans toutes ces localités, la pêche au saumon est médiocre; la morue est en grande abondance, mais pas la boitte. Laissons Legouvé avec Gaumont à la grande île Meccatina, car il est trop malade pour continuer le voyage (il est mort quelques jours après notre départ). Je donne instruction à son fils de continuer ses fonctions. Gros nuages, avec vent de nord-ouest et fortes rafales. Continuons notre route jusqu'à la baie Rouge, et jetons l'ancre pour la nuit dans la baie au Mouton, où nous trouvons 51 goëlettes qui font une bonne pêche à la morue; avertissons les pêcheurs qui emploient des seines de faire bien attention à la manière dont ils lèvent, car plusieurs grèvières se plaignent.

Samedi, 9. – Quittons la baie au Mouton à 9 a.m., et allons à Whale Head Ouest; plusieurs bateaux et navires sur ces fonds de pêche; temps nuageux, léger vent d'ouest; jetons l'ancre à Whale Head Ouest à 11.30 a.m.; débarquons et visitons les habitants des îles.

Dimanche, 10. – Tonnerre, grosse pluie et rafales; tout mon monde va à l'église; après l'office, je règle un certain nombre de différends; vers 2 p.m., nous remettons en route et allons à Harrington Harbor, où nous jetons l'ancre dans la soirée; ici les habitants se plaignent de ce que certains navires de Terre-Neuve se mettent au mouillage dans une partie peu profonde du port où ils ont l'habitude de prendre leur boitte, et qu'ils jettent les tripailles à l'eau; je vais à bord de ces bâtiments et j'avertis les pêcheurs qu'ils ne doivent pas vicier le port; je remarque que partout on se plaint que les règlements sont violés par les gens de Terre-Neuve; 23 goëlettes dans ce port.

Lundi, 11. – Partons à 8.20 a.m. pour l'ouest, arrêtant à Ship Harbor, où nous voyons 6 goëlettes de Terre-Neuve, et à York Harbor, où nous en comptons 9; sur toute cette côte les pêcheurs de morues font de bonnes affaires; le capelan est abondant; partout le saumon manque; durant l'après-midi, jetons l'ancre dans un port appelé Syvret, et à 4 p.m. je descends, avec la chaloupe, jusqu'à 4 milles dans la rivière Etamamu, chez M. Blais; fortes rafales de nord-ouest; pas beaucoup de saumon, un incendie ravage les collines depuis quelques jours, et M. Blais est très inquiet au sujet de ses propriétés; retournons à bord à 9 p.m.

Mardi, 12. – À 3.15 a.m. nous remettons en route pour Washeecootai; temps brumeux; atterons près de Kegashka, et après avoir pris à bord un pilote de la localité, entrons dans la Washeecootai jusqu'au mouillage. Je vais jusqu'aux chutes, où je trouve M. McLeod qui revient à bord avec moi; partons à 4.30 p.m. pour Kegashka, faisant escale au large de Musquaro Harbor, où il y a 4 goëlettes de Betchouan; à 8 p.m. jetons l'ancre dans le port de Kegashka, où nous passons la nuit. La pêche à la morue est bonne.

Mercredi, 13. – Quittons le port de Kegashka à 6 a.m. et jetons l'ancre vis-à-vis l'embouchure de la rivière Kegashka, que je remonte avec McLeod et Foreman; je donne de la poudre à ce dernier pour faire sauter des rochers qui empêchent le poisson de passer la première chute. Partons à 9 a.m. et jetons l'ancre dans le port de Natashquan à midi. Pêche à la morue bonne. Deux goëlettes américaines font la pêche au flétan avec des lignes dormantes. Par l'une d'elles nous apprenons la nouvelle du meurtre du président Garfield. On me dit que plusieurs autres goëlettes de Gloucester font la pêche au flétan autour d'Anticosti, et que l'une d'elles en a pris 8,000 lbs. en 3 jours. Voyons Mathurin qui nous dit que tout est tranquille. J'ai à visiter un grand nombre de malades, de même que je l'ai fait dans tous les endroits de la côte où il y a quelques groupes de familles. Débarquons et visitons la grande station de pêche de MM. C. Robin et Cie. M. Romeril dit que ses pêcheurs réussissent bien.

Jeudi, 14. – Dans la matinée j'allai en chaloupe dans l'anse de l'est et je visitai les principaux habitants; je réglai plusieurs différends au sujet de maraudage. Partons à 9 p.m. pour la pointe est d'Anticosti; nuit sombre avec légers vents d'ouest; tout le bois entre Cap Harrington et Natashquan est en feu, et vers l'ouest on n'aperçoit que l'incendie aussi loin que la vue peut s'étendre.

Vendredi, 15. – Débarquons au phare de la pointe est à 5 a.m.; tout va bien; les perches de télégraphe sont encore en place jusqu'à Sand Tops; un certain nombre d'hommes sont campés ici et travaillent aux épaves du bâtiment Cybelle; partons à 9 a.m. pour la baie au Renard, où nous débarquons à midi; pas beaucoup de pêche à morue; pas de saumon; ici, je visite un certain nombre de matelots atteints de fièvre scarlatine et typhoïde; il y a plusieurs mortalités; quatre goëlettes sont à l'ancre ici; partons à 1.30 pour l'anse de Macdonald, où nous mouillons à 8.30 p.m.; y trouvons une soixantaine de pêcheurs de Douglastown qui font de bonnes affaires, car la boitte y est abondante; passons la nuit ici.

Samedi, 16. – Partons à 2 a.m. pour la côte nord; brume et fumée épaisse; atterons à Sainte-Geneviève; le temps étant trop lourd pour nous permettre d'aller à Watsheeshoo, nous dirigeons sur Betchouan où nous mettons à l'ancre; débarquons et trouvons une nombreuse colonie d'Acadiens venus des Îles de la Madeleine et qui font bien; restons ici une couple d'heures, et, le temps s'éclaircissant, allons à la Pointe aux Esquimaux où nous jetons l'ancre et débarquons à 4 p.m.; les habitants craignent beaucoup le feu; les goëlettes ont bien réussi dans la chasse aux phoques.

*Dimanche, 17. – Coup de vent du S.E. pendant la nuit, avec forte pluie; partons à 1.30 p.m. pour Mingan où nous arrivons à 2.45 p.m.; plusieurs sauvages campent ici, la mission vient de finir; le poste a été en grand danger et il n'a été sauvé que par les efforts incessants des agents aidés des sauvages; tout à l'entour les bois brûlent depuis des semaines; les maisons de M. Molson, dans le haut de la rivière Mingan, ont été détruites, et le gardien a eu peine à s'échapper.*

*Lundi, 18. – Vent d'est et brume, avec forte pluie; un yacht américain de Boston l'Arethusa, ayant à son bord une société de savants, est arrivé pendant la nuit; il est allé aux Îles de la Madeleine, à Gaspé et Anticosti, et il s'en retourne aux îles.*

*Mardi, 19. – Encore de la pluie et du vent. Le temps s'éclaircissant vers 2 p.m., nous partons pour Longue Pointe – encore beaucoup de houle; partons à 5 p.m. pour Saint-Jean, où nous mettons l'ancre et débarquons à 6.40 p.m. Pêche misérable. Des retards et pertes considérables ont été causés par les feux qu'on espérait voir maîtriser par les grosses pluies des derniers jours. MM. Garland et Bland, les locataires de la rivière Saint-Jean, ont été victimes de ces incendies et ils ont dû se sauver eux-mêmes entre les deux rives embrasées; ils n'ont pas encore pu revenir pour constater l'étendue de leurs pertes.*

*Mercredi, 20. – Partons de Saint-Jean au point du jour et faisons escale à Magpie; ici, pêche moyenne; quelques habitants de la rivière Magpie ont été victimes de l'incendie; à 1 p.m. débarquons à la Pointe Riche; au large de cette localité, arrêtons et jugeons un nommé T. Gagnon pour avoir quitté les MM. Collas, de Saint-Jean, dont il était l'employé; le condamnons à un mois de détention dans la prison de Percé; jetons l'ancre pour la nuit dans la rivière du Tonnerre; ici, le magnifique établissement de M.M. LeBoutillier et frères fut totalement détruit par le feu la semaine dernière, ainsi que plusieurs maisons de pêcheurs.*

*Jeudi, 21. – Partons pour Sheldrake au point du jour; y débarquons à 5 a.m.; pêche, pas très bonne. Ici encore le feu a causé beaucoup d'inquiétude et de retards. Partons à 10.15 a.m. pour Moisie, que nous passons à 3.15 p.m., car il y a trop de houle pour atterrir, en sorte que nous allons mouiller aux Sept Isles pour la nuit; trouvons ici la goëlette américaine Yankee Lass, de Boston, faisant la pêche au maquereau, ainsi que le Right Bower, de Barrington, N.-E. Rencontrons ici M. Migneault, l'officier des pêcheries, qui nous dit que tout va bien; quelques sauvages de Matane avaient menacé de soulever des troubles à Moisie, mais il a réussi à leur faire peur.*

*Vendredi, 22. – Débarquons à Moisie à 11 a.m.; rencontrons M. Holliday, qui nous dit que la pêche du saumon aux rets a manqué, quoiqu'il y ait beaucoup de ce poisson dans la rivière; pêche à la morue bonne. Remontons et partons pour la baie des Anglais, Anticosti, à 2.30 p.m., après avoir embarqué avec nous le fonctionnaire qui avait été chargé de faire le recensement de l'Île.*

*Samedi, 23. – Arrivons dans la baie des Anglais au point du jour; débarquons et voyons le gardien James Roy, qui nous dit que la pêche est pauvre et qu'il y a beaucoup de misère; plusieurs des habitants ont passé au feu et la boîte est si rare qu'ils n'ont pu se livrer à la pêche; réglons quelques différends et partons à 9 a.m. pour l'Anse aux Fraises; ici les gens sont très pauvres; pêche misérable; on est à désarmer le steamer naufragé Pamlico; partons à 1 p.m. pour la rivière becscie, où nous débarquons à 3.15 p.m.; un équipage nombreux travaille au désarmement du navire naufragé Bristolian; continuons notre route jusqu'à la rivière Jupiter, où nous débarquons à 7 p.m.; Setter n'a pris que trois barils de saumon; voyons M. Henderson qui nous dit qu'il y a beaucoup de saumons dans le haut de la rivière; à 8 p.m. partons par la pointe S.O., où nous jetons l'ancre pour la nuit à 9.30 p.m.*

*Dimanche, 24. – Restons à l'ancre, ici, toute la journée; les pêcheurs n'ont pas fait grand'chose dans l'anse sud-est; on a vu cet été dans les alentours plusieurs pêcheurs prendre du flétan avec des lignes de fond; voyons le capitaine Setter et M. Pope.*

*Lundi, 25. – Partons à 4 a.m., pour Shallop Creek, où nous débarquons à 10 a.m., et visitons la ligne télégraphique de Bradley qui part d'ici; continuons notre route, faisant escale à la rivière Dauphine et à la pointe du Cormoran; la pêche au saumon n'a rien donné dans ces deux endroits; quittons la pointe du Cormoran à 5 p.m. pour Percé.*

*Mardi, 26. – Arrivons à Percé à 5 a.m., et y débarquons le prisonnier Thos. Gagnon; visitons les établissements, mais comme le vent commence à s'élever, quittons Percé à 1 p.m. pour Gaspé, où nous arrivons à 4.30 p.m.; temps humide et brumeux; amarrons au quai d'Eden et nous préparons à faire du charbon.*

*Mercredi, 27. – Embarquons du charbon.*

*Jeudi, 28. – Même occupation; le yacht à vapeur américain Yosemite, commandant Belden, est dans le port.*

*Vendredi, 29. – Terminons l'embarquement du charbon; démarrons et partons de Gaspé à 2.30 p.m. pour Douglstown, remorquant le brick Cornucopia en*



Havre-aux-Maisons (Thomas Pye, *Images de la Gaspésie au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses Coméditex, 1980, p. 81).

dehors du port; débarquons à Douglastown à 4 p.m.; jetons l'ancre pour la nuit.

Samedi, 30. – Partons pour la pointe Saint-Pierre à 6 a.m.; y débarquons à 8 a.m.; visitons les établissements de pêche; partons à 1 p.m. pour Grande Grève où nous débarquons à 3.50 p.m.; en repartons à 5.15 p.m. pour Gaspé, où nous jetons l'ancre à 7.15 p.m.

Dimanche, 31. – Tout mon monde à l'église.

(...)

(Note de la rédaction de **L'Estuaire**: Le journal de Wakeham se poursuit quotidiennement en août et septembre 1881).

\*\*\*

Samedi, 1<sup>er</sup> octobre. – Quittons les Sept Isles à 6.15 a.m.; passons Moisie à 8.15.; impossible d'attérir à cause d'un fort vent d'ouest et d'une grosse mer. Mettons le cap sur Sheldrake que nous passons à 2 p.m. sans pouvoir attérir; nous dirigeons sur Magpie que nous doublons à 4.15, mais le vent d'ouest et la mer ne nous permettent pas d'attérir; allons à Mingan où nous jetons l'ancre à 7 p.m.; sept goëlettes sont retenues ici par le vent. M. Hardisty, l'agent de la compagnie de la baie d'Hudson, nous dit qu'il s'est fait peu de pêche ici, à cause du mauvais temps.

Dimanche, 2. – À l'ancre à Mingan à 6 a.m. toute la journée; bourrasque de O.N.O. au large.

Lundi, 3. – Quittons Mingan à 6 a.m. pour l'anse de Macdonald, Anticosti, et la côte sud; débarquons à l'anse Macdonald à 12.35 p.m.; la pêche est finie, mais le hareng est abondant; trouvant ici quelques Irlandais de Douglastown qui manquaient de provisions, je les prends à mon bord pour les traverser sur la côte sud; à 3.20 p.m. partons pour la Baie des Anglais, mais la pluie et de violentes rafales d'ouest ne nous permettent pas d'y faire escale; grosse mer toute la nuit; passons la pointe ouest à minuit.

Mardi, 4. – Jetons l'ancre et débarquons à Douglastown à midi; partons à 2.30 p.m. pour Gaspé, où nous jetons l'ancre à 5.

Mercredi, 5. – À 10 a.m. amarrons au quai d'Eden et commençons à faire du charbon; gros vent et neige toute la journée.

Jeudi, 6. – Achevons de prendre du charbon à 5 p.m. et allons au large.

Vendredi, 7. – Quittons Gaspé à 2 p.m. pour Péninsule pour y prendre Ascah en destination de la rivière Becscie; achevons de monter son bagage à 6.30 p.m. et partons pour l'anse à Fugère (en aval de la rivière au Renard) pour enlever les instruments du câble, amenant avec nous M. John Annett qui doit les débarquer; à minuit, arrêtons chez Bernier où nous restons une heure, et partons de suite pour la pointe ouest, Anticosti.

Samedi, 8. – Faisons escale à la pointe ouest à 7 a.m. et recevons à bord M. LeBourdais, le gérant, et M. Deneault, le réparateur de la ligne de télégraphe d'Anticosti; partons à 8 a.m. pour la rivière Becscie; vent S.O.; y jetons l'ancre à 11 a.m., et après avoir débarqué M. LeBourdais, ainsi qu'Ascah et sa famille, commençons à débarquer les effets de ce dernier; cela se fait avec beaucoup de difficulté, car la mer grossit; cependant nous terminons le débarquement à 5 p.m. et partons pour la pointe sud-ouest, espérant y passer la nuit; mais le vent et la mer augmentant au point de ne nous laisser entrevoir aucune perspective d'attérir sur le côté sud de l'île d'ici à quelques jours, nous mettons le cap sur la côte sud.

Dimanche, 9. – Jetons l'ancre à Percé à 6 a.m.; après une nuit agitée; quittons Percé à 6 p.m. pour les Îles de la Madeleine.

Lundi, 10. – Passons le Mort à 8.30 a.m. et jetons l'ancre à l'Étang du Nord à 11 a.m.; les derniers coups de vent de N.O. ont considérablement avarié les chaloupes. Il y a un peu de poisson, mais pas de hareng ni de maquereau. Quittons l'Étang du Nord à midi pour les Rochers aux Oiseaux; mais à 1 p.m. voyant que le vent de N.E. augmente, décidons qu'il est inutile d'attérir; virons de bord par l'ouest et le sud des îles, afin d'entrer dans la Baie Plaisante; arrivés à la hauteur du bassin, essayons un grain de N.E. et jetons l'ancre vis-à-vis de l'église à 4 p.m.

Mardi, 11. – Même vent de N.E.; temps très froid et chute de neige; dans l'après-midi le vent tombe et tourne à l'est.

Mercredi, 12. – Quittons le bassin au point du jour et arrivons à Amherst à 8 a.m.; tout va bien ici; partons à midi pour le Havre aux Maisons où nous débarquons à 2.30 p.m.; tout l'équipage est occupé à peser le poisson et à l'embarquer pour Halifax; la pêche est finie, quoique le poisson abonde encore sur les bancs; le poisson de la côte nord a bien donné; le temps a été très mauvais dernièrement.

Jeudi, 13. – Coup de vent de S.S.O. pendant la nuit; à 5.30 a.m. lâchons la vapeur pour aller nous mettre sous le vent de l'île, à Amherst, où nous jetons l'ancre à 8; fort vent toute la journée, avec grésil, pluie et grêle.

Vendredi, 14. – À 1.30 a.m. le vent tourne subitement au N.O. et est plus violent que jamais; restons en place jusqu'au point du jour, alors que nous allons par le cap nous mettre à l'abri de l'île à la Meule. Le mécanicien en chef vient de m'informer qu'il a découvert deux crevasses dans le cylindre à haute pression, et il me conseille de retourner de suite à Québec, car le cylindre pourrait faire défaut d'un moment à l'autre; vent et neige toute la journée.

Samedi, 15. – Vent toute la journée, mais indice de modération, et le soir il tourne au S.O.; température plus modérée et pluie; à minuit, obligés de laisser notre mouillage et d'aller chercher un abri dans la partie sud de la baie, car le vent est S.S.O.

Dimanche, 16. – Le vent revient à N.O., et sommes obligés de laisser notre mouillage et d'entrer dans la baie, où nous jetons les deux ancres; à 4.30 p.m., le temps se modérant, levons l'ancre de tribord; le vent tourne au nord, ce que voyant, décidons de nous remettre en route et de doubler le moulin; passons au sud du feu de l'île Entrée à 7.30 p.m. et décidons d'aller directement à Paspébiac; à la hauteur du feu de la pointe Ouest à 8.45 p.m.; vent plus de N.O., et longues houles; nuit claire et froide; à minuit, renonçons à notre projet en voyant que le steamer n'avance pas; n'avons pas filé trois nœuds en trois heures; revenons à l'abri du moulin où nous jetons l'ancre pour la nuit.

Lundi, 17. – Partons à 6 a.m.; léger vent de N.O. et moins de mer; jusqu'à midi avons fait une vingtaine de milles; à 6 p.m. pas de vent, soirée calme; avons fait une quarantaine de milles aujourd'hui; à minuit vent N.E. et neige.

Mardi, 18. – Atteignons la Pointe au Maquereau à 6 a.m.; fort vent de N.E. et tempête de neige; jetons l'ancre à Paspébiac à 11 a.m.;

*bourrasque de E.N.E. toute la journée, neige.*

*Mercredi, 19. – Même temps qu'hier jusqu'à 1.30 p.m.; partons pour Gaspé; grosse mer au large; jetons l'ancre à Percé pour la nuit à 10.30 p.m.*

*Jeudi, 20. – À 8.30 a.m. débarquons à Percé où nous restons jusqu'à 2.30 p.m., puis sur un télégramme de M. Smith, partons pour Gaspé où nous jetons l'ancre à 8 p.m.*

*Vendredi, 21. – Peinturage* *Attendons l'ordre d'aller chercher*

*Samedi, 22. – Peinturage* *à Anticosti les gens qui y meurent de*

*Dimanche, 23. – Tempête de neige* *faim.*

*Lundi, 24. – Partons de Gaspé à 9 a.m. pour Percé où nous devons prendre M. Roy, ingénieur chargé par le ministère des travaux publics de faire un rapport sur les brise-lames qui sont demandés le long de la côte; débarquons à Percé à 1.30 p.m., et M. Roy étant monté à bord, partons à 2.45 pour l'anse du Cap où nous débarquons et consultons les principaux de l'endroit sur la nécessité du brise-lames; retournons à bord à 6.30 p.m. et restons à l'ancre ici pour la nuit.*

*Mardi, 25. – Quittons l'Anse du Cap à 5 a.m. et jetons l'ancre à Pabos à 8; débarquons avec M. Roy pour quelques instants derrière l'île; mais le vent s'élève si rapidement que nous remontons à bord de suite; ne pouvons attérir au moulin. Quittons Pabos à 9.30 par une bourrasque de S.E. et jetons les deux ancres à Paspébiac à 2 p.m.*

*Mercredi, 26. – Le vent tourne subitement au N.O.; quittons Paspébiac à 6.30 a.m. pour retourner, avec M. Roy, à Percé que nous atteignons à 2 p.m.; mais impossible d'attérir; et continuons vers Douglastown avec les deux ancres; coup de vent de N.N.O. et neige; à 7 p.m., mouillons au large de Douglastown avec les deux ancres. Neige et violentes rafales pendant la nuit. Baromètre, 28.7.*

*Jeudi, 27. – Reprenons notre route à 7 a.m. et entrons dans le bassin de Gaspé. Bourrasque. Débarquons M. Roy.*

*Vendredi, 28. – Gaspé.* *Attendons des ordres; nettoyons et réparons les chaudières*

*Samedi, 29. – Gaspé.* *qui coulaient.*

*Dimanche, 30. – Gaspé.*

*Lundi, 31. – Le SS. Napoléon arrive. Ordres reçus; le Napoléon va aller chercher à Anticosti les gens en détresse, car nous n'avons pas de place. Prenons à bord le patron, les seconds et l'équipage – en tout 21 hommes – de l'Impérial qui a sombré vis-à-vis les Rochers aux Oiseaux, et partons de nuit pour Québec par la voie de l'île aux œufs et la Pointe des Monts.*

*Mardi, 1<sup>er</sup> novembre. (1881) – Passons Cap des Rosiers à 8.15 a.m.; vent N.O.; à 8 p.m. à la hauteur du Cap Madeleine; léger vent de N.O.; traversons à l'île aux Oeufs.*

*Mercredi, 2. – Débarquons à 6 a.m. Le gardien nous dit que tout va bien au phare, mais que les habitants de la terre ferme manquent de farine pour l'hiver. Débarquons à la pointe des Monts à 8.30 a.m. M. Fafard rapporte que tout va bien. Partons à 9 a.m. pour Québec. Pas de naufrages ni d'accidents sur cette partie de la côte. À 8 p.m. au large du feu du Bic, et à la demande du capitaine, décidons de prendre un pilote. Trois goëlettes de pilotes au large du Bic. Demandons un pilote et J. B. Bernier prend charge de notre steamer.*

*Jeudi, 3. – À 1.45 a.m. je suis éveillé en sentant que le steamer fait côte. Arrivé sur le pont, je constate qu'il est échoué sur le récif de l'île Blanche. Après quelques tentatives infructueuses de le déséchouer, j'envoie une chaloupe avec le second officier chercher du secours à la Rivière-du-Loup. Nous restons sur le récif jusqu'à mardi le 8, alors que les remorqueurs réussissent à nous déséchouer à 4 p.m. et nous partons de suite pour Québec à la remorque du Contest de l'Anglesea et du vapeur fédéral Druid. Arrivons à Québec le lendemain à 7.30 p.m. et amarrons au quai de la Reine.*

*En terminant, je tiens à reconnaître la promptitude et l'énergie déployées par M. Gregory, l'agent de votre ministère à Québec; sans lui et sans les mesures qu'il a prises pour venir nous retirer de notre fâcheuse position, il aurait été impossible de ramener La Canadienne saine et sauve au port.*

*J'ai l'honneur d'être, monsieur,*

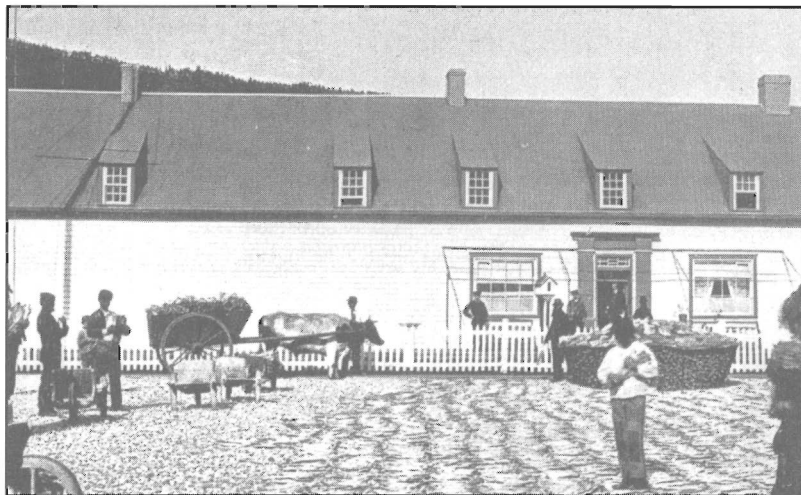
*Votre obéissant serviteur,*

*W. WAKEHAM*

#### Note

Nous avons reproduit le texte de W. Wakeham avec la même orthographe, la ponctuation etc.

1 **Documents de la Session**, vol. 15, no 4 (no 5), 1882, p. 144-154.



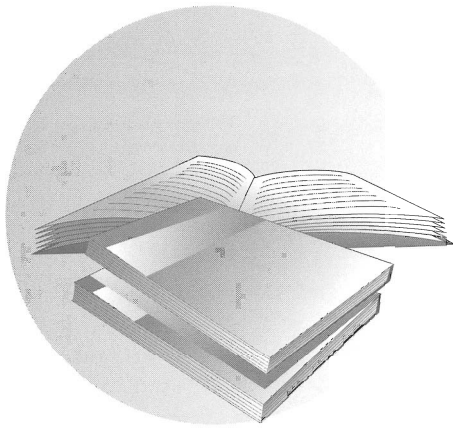
Séchage du poisson à Percé (John Mason Clarke, **The Heart of Gaspé...**, New York, The MacMillan Company, 1913, p. 59).

## Nouvelles brèves

*Euchariste Morin et Jean Larrivée*

- La MRC de La Mitis, en collaboration avec le CLD, a adhéré en mars dernier au Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine et a procédé à l'engagement de Mme Nadia Fillion à titre d'animatrice-coordonnatrice. Ce réseau québécois vise à supporter le milieu par la mise en valeur du patrimoine et la promotion des arts et de la culture. Dans le Bas-Saint-Laurent, le réseau compte également les MRC de Rimouski-Neigette, Kamouraska et les Villes de Rivière-du-Loup, Matane et Causapsal. Les villes et MRC intéressées à adhérer au réseau peuvent communiquer avec la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications.
- Deux nouveaux attraits touristiques et culturels seront accessibles aux visiteurs au cours de l'été 2001 à L'Isle-Verte. Un circuit patrimonial avec panneaux d'interprétation et la Cour de circuit qui racontera l'histoire de ce palais de justice, classé monument historique, permettront une découverte enrichissante de ce village qui se distingue par la qualité de son patrimoine bâti.
- La MRC de Kamouraska, en collaboration avec le CLD, a procédé à l'inventaire du patrimoine religieux de son territoire. Hélène Bourque, historienne de l'architecture, a réalisé un inventaire architectural et une évaluation patrimoniale de sept églises et de leurs sites respectifs. Les églises sélectionnées font partie d'un circuit du patrimoine religieux et l'inventaire servira à outiller les personnes responsables de l'animation tout en fournissant un plan de sauvegarde pour la MRC.
- La Ville de Rivière-du-Loup a mis sur pied un comité adviseur afin de travailler à l'élaboration d'une Politique du patrimoine. Un inventaire du patrimoine et des unités de paysages de la ville sera réalisé au cours de l'été afin de définir des orientations et des priorités d'intervention en matière de patrimoine. Ce projet est sous la responsabilité de M. Denis Boucher, animateur-coordonnateur de Villes et villages d'art et de patrimoine.
- Le Centre de conservation du Québec vient de publier un ouvrage intitulé **Les biens d'église: conservation et entretien du patrimoine mobilier**. Ce document pratique avec illustrations couleurs s'adresse plus particulièrement aux propriétaires de biens mobiliers et d'œuvres d'art religieux. On y trouve des renseignements sur la manipulation, l'entretien, l'exposition et le rangement des oeuvres et objets d'art qui constituent une partie importante de notre patrimoine. On peut se procurer le livre au coût de 15\$ en s'adressant au Centre de conservation du Québec au (418) 643-7001.
- Les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord s'unissent pour la protection et la mise en valeur des phares. Un nouvel organisme a été créé, «*La Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent*», qui favorisera entre autres la mise en réseau des phares ouverts au public dans une perspective de développement du tourisme culturel.
- La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent a acquis les droits de vente du volume d'Yves Tremblay intitulé **Du notable et de l'homme d'affaires - L'élite économique de Rimouski 1890-1960**. Ce livre bien illustré vous fera découvrir les grandes familles bourgeoises d'affaires qui ont marqué économiquement et socialement l'histoire de Rimouski; il a été publié en 1996 à l'occasion du 300<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée du premier seigneur résidant dans la seigneurie de Rimouski, René Lepage. Pour vous procurer ce livre envoyez 10\$ (frais de poste inclus) à: Pierre Collins, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 300 allée des Ursulines Rimouski G5L 3A1.
- **Une louable suggestion...**  
Vous souhaitez contribuer financièrement à la diffusion des connaissances dans le domaine de notre histoire régionale? L'équipe de rédaction de la revue **L'Estuaire** accueillera avec reconnaissance tout legs (par voie testamentaire) ou don (de votre vivant) favorisant la poursuite de ses activités. Légalement, toute donation devrait être faite au nom de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent. À l'avance, nous vous remercions de votre générosité.

## Des livres à lire!



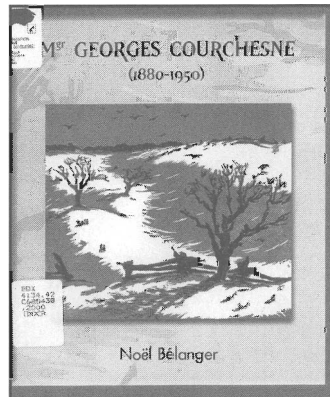
Noël Bélanger, **Mgr Georges Courchesne: (1880-1950)**, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 2000. 223 p.

En publiant cet ouvrage, Noël Bélanger renoue avec ses études doctorales en histoire. On se rappellera que sa thèse de doctorat déposée il y a quelques années portait sur **Mgr Georges Courchesne et les mouvements d'action catholique**. L'auteur a continué ses investigations dans les archives afin de parfaire le portrait de Mgr Courchesne, cet homme plutôt contrasté. Nive Voisine a collaboré activement à l'introduction et au chapitre 9 qui relate les derniers moments de l'archevêque rimouskois. «*Pour présenter ce personnage à la fois admiré et controversé*», Noël Bélanger a subdivisé son livre en neuf chapitres où il aborde les principaux moments de la vie de Mgr Courchesne: l'enseignant, le leader intellectuel, spirituel, sa vie intime etc. L'auteur nous confie que:

*Encore aujourd'hui, ceux et celles qui l'ont connu en parlent volontiers comme d'un infatigable gardien de l'orthodoxie doctrinale, d'un farouche défenseur d'une morale rigoureuse, d'un vaillant promoteur des intérêts de son peuple (...) L'homme n'avait pas que des admirateurs. Son indépendance d'esprit et sa liberté de langage ont suscité contre lui une solide opposition qui mettra en cause son autoritarisme, son conservatisme, son analyse trop personnelle de la situation de l'Église et de la société québécoise.*

Ce livre sur **Mgr Georges Courchesne: (1880-1950)** nous entraîne dans le sillage de cet homme public né le 13 septembre 1880 à Saint-Thomas-de-Pierreville, comté de Yamaska. Ordonné prêtre en juillet 1904, il a poursuivi ses études en Europe, a séjourné aux États-Unis aux côtés des Franco-Américains, a enseigné dans plusieurs institutions dont l'Université Laval. Parallèlement à ses fonctions diocésaines qu'il a assumées à partir de 1928, Mgr Courchesne s'est toujours impliqué activement dans le milieu de l'enseignement jusqu'en janvier 1945. Fervent défenseur de la colonisation, il a dénoncé à plusieurs reprises les impacts négatifs des grandes compagnies forestières.

Jean Larrivée



Comité du livre de Rivière-du-Loup et la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, **Du souvenir au devenir. Rivière-du-Loup**, Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie, 2000, 566 p.

*La Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup est particulièrement fière de vous présenter ce volume sur l'histoire de Rivière-du-Loup. Fidèle à sa devise, Souviens-toi, ses membres ont accepté avec plaisir le mandat que leur a confié la Ville d'écrire un livre sur Rivière-du-Loup afin de souligner le passage à l'an 2000 et de commémorer les 150 ans d'existence de Rivière-du-Loup. C'est en effet le 26 juin 1850 que cette portion de territoire que nous habitons tous avec fierté fut baptisée Fraserville.*

*Fruit d'une œuvre collective à laquelle plus d'une centaine de personnes ont participé, ce livre se veut le reflet fidèle de ce qui s'est passé dans notre milieu, du vécu des gens qui l'ont bâti et de ce qu'ils nous ont laissé comme patrimoine.*

*Il ne s'agit pas cependant d'un travail exhaustif, puisque nous avons fait appel à tous ceux que l'histoire et le patrimoine intéressent, les invitant à nous présenter l'historique de leur entreprise ou de leur organisation et à nous la faire découvrir, selon le cas, sur le plan économique, social et culturel. Par la voix des journaux, nous avons également lancé une invitation à toutes les personnes intéressées à écrire sur la vie de nos ancêtres de même que sur le patrimoine bâti ou les institutions disparues. Par ailleurs, le domaine culturel n'a pas été oublié, car les artistes et créateurs qui sont nés ou ont vécu ici, mais ont choisi de faire connaître et aimer notre ville à l'étranger, ont aussi été rejoints et conviés à cette démarche collective.*

*Cet ouvrage sur la grande et la petite histoire de Rivière-du-Loup, rédigé par des gens de chez nous, sera, nous le souhaitons, un tribut passionnant et authentique à laisser aux générations qui nous suivront.*

*La Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup remercie sincèrement toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce volume.*

*Claude Villeneuve, président de la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup  
(Texte tiré de la page 5 du livre, **Du souvenir au devenir. Rivière-du-Loup.**)*





[http : //www.mcc.gouv.qc.ca/region/01/01.htm](http://www.mcc.gouv.qc.ca/region/01/01.htm)



ARTS  
ET LETRES



PATRIMOINE  
ET MUSÉOLOGIE



COMMUNICATIONS  
ET INFOROUTES



LANGUE



CULTURE SCIENTIFIQUE  
ET LOISIR



CULTURE  
ET ÉDUCATION



PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE



CULTURE ET  
MUNICIPALITÉ



**L'UQAR,**  
une université à l'écoute  
de vos besoins de formation

- Vous désirez retourner aux études.
- Vous cherchez un programme à temps complet ou une formation de courte durée à temps partiel.
- Vous souhaitez suivre votre formation à Rimouski, à Lévis ou dans un centre d'études plus près de chez vous.

**L'Université du Québec à Rimouski vous offre :**

- un large éventail de cours et de programmes à tous les cycles universitaires
- des services universitaires diversifiés (bourses d'études, bibliothèque moderne, résidences étudiantes, centre sportif, etc.)

**Renseignez-vous.**  
**Nous pouvons faire de grandes choses**  
**pour vous.**

**U Q A R**  
[www.uqar.qc.ca](http://www.uqar.qc.ca)  
[admission@uqar.qc.ca](mailto:admission@uqar.qc.ca)

**1 800-511-3382**



La Société nationale de l'Est du Québec  
sneq@globetrotter.qc.ca

*Hydro-Québec  
est fière  
de contribuer  
à la préservation  
de notre mémoire  
collective.*

*Hommages  
à ses artisans!*





*Merci de nous lire  
et nous vous souhaitons  
un bel été 2001!*

*L'équipe*